

Nationales Zentrum für Infektionsprävention Centre national de prévention des infections Centro nazionale per la prevenzione delle infezioni National Center for Infection Control

Guide de l'utilisateur pour le module de surveillance des infections du site chirurgical

Edité par Swissnoso, version octobre 2023

© Copyright



Tables des matières

INTRODUCTION AU GUIDE DE L'UTILISATEUR	3
CONTEXTE	4
DEFINITION	4
METHODE DE REFERENCE	
RENDU DES RESULTATS	5
Validation	5
HOTLINE	5
GUIDE DE L'UTILISATEUR	5
Documentation générale	
DESCRIPTION DE LA METHODE DE SURVEILLANCE	7
PARTICIPATION ET PREREQUIS.	8
PROCEDURES CHIRURGICALES SUIVIES	8
Information des patients	9
PROCESSUS DE SURVEILLANCE : INCLUSION DES CAS, SURVEILLANCE ACTIVE EN COURS D'HOSPITALISATION ET APRES LA SORTIE, DET DES CAS D'INFECTION ET SUPERVISION	
Inclusion des cas	
Surveillance active de l'évolution des patients en cours d'hospitalisation	
Surveillance active de l'évolution des patients après la sortie : post discharge surveillance (PDS) Détection des cas d'infection et supervision	
Saisie des données	
Contrôle des données (data cleaning)	
REFERENCES	
DOCUMENT N°1 FORMULAIRE DE SAISIE (CRF)	
DOCUMENT N°2 DEFINITIONS DES VARIABLES DU FORMULAIRE DE SAISIE (CRF)	
DOCUMENT N°3 LISTE ET CODES DES INTERVENTIONS ET DUREE OPERATOIRE DE REFERENCE	
DOCUMENT N°4 DEFINITION DES CLASSES DE CONTAMINATION I A IV	
DOCUMENT N°5 LISTE ET CODES DES ANTIBIOTIQUES ET ANTIFONGIQUES	
DOCUMENT N°6 TYPE D'INFECTION DU SITE CHIRURGICAL	
CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS DU SITE CHIRORGICAL	
CRITERES SPECIFIQUES DE DIAGNOSTIC D'INFECTION D'ORGANE/ESPACE POUR ENDOMETRITE APRÈS CESARIENNE CRITERES SPECIFIQUES DE DIAGNOSTIC D'INFECTION D'ORGANE/ESPACE POUR ENDOCARDITE APRÈS CESARIENNE	
CRITERES SPECIFIQUES DE DIAGNOSTIC D'INFECTION ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE DOCUMENT N°8 LISTE ET CODES DES MICRO-ORGANISMES	
GENERALITES SUR L'ENTRETIEN TELEPHONIQUE STANDARDISE	
COMMENT SE PRESENTER AU PATIENT ?	
PRESENTATION STANDARDISEE	
PREFEQUIS	
FENETRE TEMPORELLE.	
ATTITUDE EN CAS DE SUSPICION D'INFECTION	
ARCHIVAGE	
DOCUMENT N°9 FORMULAIRE POUR L'ENTRETIEN TELEPHONIQUE STANDARDISE	ხ(



Introduction au guide de l'utilisateur



Introduction au guide de l'utilisateur

Contexte

Les infections postopératoires ou infections du site chirurgical (Surgical Site Infection – SSI) représentent plus d'un quart des infections associées aux soins. Selon les estimations, entre 1 à plus de 20% des patients souffrent d'une telle complication après une intervention chirurgicale en Suisse. Les SSI entraînent une prolongation du séjour hospitalier et une augmentation des coûts, voir des décès. Même si des facteurs liés au patient et à la procédure chirurgicale ont aussi une influence déterminante sur leur survenue, ces infections peuvent en partie être évitées. Parmi les mesures de prévention, la surveillance joue un rôle important.

La surveillance épidémiologique des SSI est une méthode prospective de suivi des patients opérés dans le but de détecter et diagnostiquer les infections selon une méthode validée et basée sur des critères cliniques internationaux. Elle constitue une activité permanente de recueil, d'analyse, d'interprétation des données et de restitution de résultats.

Swissnoso, le Centre national pour la prévention des infections est mandaté par l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) depuis le 1^{er} juin 2009 pour exercer la surveillance prospective des infections du site chirurgical. Ce programme national a également obtenu le soutien de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP/BAG), de la Société Suisse d'Infectiologie (SSI) et de la Société Suisse d'Hygiène Hospitalière (SSHH/SGSH). Il correspond au premier module du projet Swiss Clean Care complété depuis par le module d'intervention consacré à la prévention des infections postopératoires, Swissnoso CleanHands, l'enquête de prévalence ponctuelle et le programme sur la sécurité du sondage vésicale.

Définition

On entend par SSI les infections de la peau, des tissus sous-jacents (y compris le fascia et les couches musculaires au niveau de l'incision) et des organes/espaces ouverts ou manipulés pendant l'opération, survenant dans les 30 jours après l'opération (ou 1 an si présence de matériel étranger).

Méthode de référence

La méthode de surveillance employée par Swissnoso est basée sur des recommandations et des expériences internationales, notamment sur le système du National Healthcare Safety Network (NHSN) et sur un programme multicentrique similaire implanté depuis 1998 en Suisse romande, au Tessin et dans un hôpital du canton de Berne.

Les points méthodologiques essentiels sont développés dans le chapitre suivant intitulé « description de la méthode de surveillance ».



Rendu des résultats

La communication des résultats constitue un élément central des programmes de surveillance. Chaque année, des rapports individualisés et spécifiques sont mis en ligne sur la Plateforme de Swissnoso et accessibles par chaque établissement Via un Login protégé.

Ces rapports détaillés permettent aux institutions de se comparer de manière anonyme avec d'autres hôpitaux. Les résultats présentés sont ajustés à l'aide d'un indice de risque (NNIS/NHSN risk index) tenant compte des différences entre patients (case-mix). Les établissements sont encouragés à discuter de leurs résultats avec les personnes concernées afin d'identifier leur potentiel d'amélioration.

Depuis 2014, en collaboration avec Swissnoso, l'ANQ publie de manière transparente les résultats ajustés par hôpital (dans le présent guide, le terme "hôpital" est utilisé de manière générique et englobe tous les hôpitaux, cliniques et établissements participants) sur leur site internet. https://www.anq.ch/fr/domaines/soins-aigus/resultats-des-mesures-soins-aigus/

Validation

La validité des données recensées est liée à la qualité de la surveillance dans chaque établissement et représente un élément important dans l'interprétation des résultats. Swissnoso réalise depuis octobre 2012 des audits standardisés des établissements afin d'évaluer la qualité des processus de surveillance et des résultats de celle-ci. Les établissements reçoivent un rapport de validation personnalisé accompagné de recommandations pratiques. Le but poursuivi par Swissnoso est l'application homogène de la méthode standardisée de surveillance dans tous les établissements participant.

La méthode de validation est décrite sur le site de Swissnoso : https://www.swissnoso.ch/fr/modules/ssi-surveillance/validation/

Hotline

Une Hotline est assurée par Swissnoso pour toute question liée à la méthode elle-même y compris l'évaluation de cas de suspicion d'infection. https://www.swissnoso.ch/fr/modules/ssi-surveillance/support/hotline.

Guide de l'utilisateur

Les informations méthodologiques et la documentation nécessaires à la mise en œuvre du processus de surveillance (voir description de la méthode de surveillance) sont présentées dans ce document.

Documentation générale

Le guide de l'utilisateur comprend un formulaire de saisie ou Case Report Form (CFR) pour la collecte des données si celle-ci est effectuée sur papier. A noter qu'il est également possible de



saisir les données directement Online. L'importation de données à partir d'un système de gestion électronique du dossier patient est réalisable moyennant le paramétrage d'un outil mis à disposition par SwissRDL.

Le guide contient 9 documents de référence qui servent au codage des variables du CRF, au diagnostic d'infection et au suivi après la sortie.

- N° 1 Formulaire de saisie (CRF)
- N° 2 Définition des variables du CRF avec exemples concrets
- N° 3 Liste et codes des interventions et durée opératoire de référence
- N° 4 Définition des classes de contamination I à IV
- N° 5 Liste et codes des antibiotiques et antifongiques
- N° 6 Type d'infection du site chirurgical
- N° 7 Critères de diagnostic des infections du site chirurgical
- N° 8 Liste et codes des micro-organismes
- N° 9 Entretien téléphonique standardisé

Documentation additionnelle

D'autres documents spécifiques et diverses définitions (KEY TERMS) (documents N° 10 à 17) sont disponibles sur le site de Swissnoso: https://www.swissnoso.ch/fr/modules/ssi-surveillance/materiel/manuel-formulaires.

Auteurs: Eisenring M.C.¹, Perdrieu C.¹, Berthod D.¹, Troillet N.¹, pour Swissnoso

¹ Hôpital du Valais (ICH-HVS), Sion



Description de la méthode de surveillance



Description de la méthode de surveillance des infections du site chirurgical

Participation et prérequis

Tout hôpital avec des activités chirurgicales peut participer au programme. Pour conduire la surveillance, l'établissement doit mettre à disposition du personnel compétent issu des soins infirmiers, si possible formé en prévention des infections/hygiène hospitalière. Les personnes en charge de la surveillance doivent obtenir un taux d'activité suffisant, estimé à 0.50 EPT (équivalent plein temps) pour environ 800-1'000 cas inclus par année. Le temps nécessaire à allouer à la surveillance dépend de la présence d'un système de gestion électronique du dossier patient, de l'accessibilité à la documentation médicale et de la complexité de la procédure chirurgicale suivie. Par exemple, la surveillance de la chirurgie du côlon-rectum, de la chirurgie cardiaque et du rachis est plus complexe et requiert plus de temps que celle des autres types de procédures.

L'établissement doit aussi désigner un médecin superviseur, idéalement un spécialiste de médecine interne ou un infectiologue. La supervision est estimée à 1 à 2 heures par mois et dépend du nombre et type d'interventions surveillées.

Afin de garantir leur autonomie, ces personnes ne doivent pas être rattachées au département de chirurgie ou au bloc opératoire. Le personnel administratif ne convient pas pour effectuer la surveillance, sauf et uniquement pour la saisie des données collectées sur la Plateforme Swissnoso. Toutes les personnes impliquées doivent avoir suivi la formation donnée par Swissnoso: https://www.swissnoso.ch/fr/modules/ssi-surveillance/ateliers/.

Procédures chirurgicales suivies

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le catalogue des interventions suivies par le programme a été adapté. Il comprend les procédures chirurgicales suivantes: appendicectomie, cholécystectomie, chirurgie du côlon, chirurgie du rectum, by-pass gastrique (chirurgie bariatrique), , césarienne, hystérectomies¹ (abdominales et vaginales), chirurgie du rachis (laminectomies), chirurgie cardiaque² (pontages coronariens, valves et autre chirurgie cardiaque), première prothèse de genou et de hanche en électif, et chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs (VASCAMI) (nouvelle procédure).. Les procédures incluses sont déterminées selon les définitions utilisées en Suisse pour les interventions chirurgicales (CHOP version 2023). Voir Document n°3 page 34 du guide de l'utilisateur.

¹ La surveillance des hystérectomies comprend l'inclusion des hystérectomies effectuées par voie abdominale (30) ET celles réalisées par voie vaginale (31). Il n'est pas possible de les inclure indépendamment.

² La surveillance de la chirurgie cardiaque comprend l'inclusion des pontages coronariens (44, 45) ET des valves et autres procédures chirurgicales (43). Il n'est pas possible de les inclure indépendamment.



Selon les dispositions contractuelles en vigueur avec l'ANQ et Swissnoso, chaque hôpital participant doit inclure au moins 3 procédures chirurgicales choisies parmi le catalogue des interventions proposées. La surveillance de la chirurgie du côlon est obligatoire pour tous les hôpitaux qui pratiquent ce type de chirurgie. Seules les interventions nécessitant une hospitalisation doivent être incluses ; les interventions effectuées en ambulatoire ne sont pas à inclure dans la surveillance pour Swissnoso.

En plus des 3 types d'interventions choisis, l'inclusion des appendicectomies pratiquées sur des enfants et adolescents de moins de 16 ans est exigée par l'ANQ quelle que soit la mission ou la typologie de l'établissement. Pour les autres types de chirurgie, seules les interventions effectuées chez les plus de 16 ans sont inclues dans la surveillance. Pour une meilleure interprétation des résultats présentés dans le rapport annuel, il faudrait idéalement inclure au moins 30 cas par an.

Information des patients

Tous les patients inclus dans la surveillance doivent être informés qu'ils peuvent être inclus dans un programme de surveillance ou que leurs données peuvent être utilisées pour des raisons de contrôle de qualité. Cette information peut être remise directement aux patients concernés ou intégrée dans la brochure d'accueil de l'établissement au chapitre sur la politique en matière de surveillance de la qualité des soins. Quel que soit le mode de communication choisi, les patients devraient avoir la possibilité de refuser de participer à ce programme. Comme il s'agit d'un programme d'amélioration de la qualité de soins, un consentement signé de la part du patient n'est pas requis. L'information du patient est de la responsabilité de l'établissement. Swissnoso propose des lettres d'information à titre d'exemple que l'institution peut adapter en fonction de leur type de surveillance et de leur contexte ainsi qu'un document d'information destinés aux hôpitaux.

Processus de surveillance : inclusion des cas, surveillance active en cours d'hospitalisation et après la sortie, détection des cas d'infection et supervision

La méthode de surveillance développée par Swissnoso se base sur la méthode du National Healthcare Safety Network (NHSN) du CDC.^{2,3} Celle-ci est expliquée en détail lors de la formation obligatoire dispensée 4x/année par Swissnoso en allemand et en français. Le principe repose sur l'observation de l'évolution clinique des patients qui est activement et systématiquement surveillée durant le séjour hospitalier et après la sortie de l'hôpital jusqu'à 30 jours ou 90 jours si implantation de matériel étranger (chirurgie orthopédique, cardiaque, vasculaire ou du rachis). Ce suivi est effectué par du personnel qualifié formé (formation Swissnoso obligatoire) et nécessite un accès à toute la documentation médicale y compris les résultats de laboratoires et les rapports de radiologie et d'histopathologie.



Inclusion des cas

L'inclusion des cas se base sur la consultation du programme opératoire et des urgences, ou éventuellement de la liste des entrées si celle-ci est exhaustive et en l'absence de cas non planifiés. Selon le système de gestion électronique des dossiers patients utilisé dans l'établissement, l'inclusion des cas peut être automatisée.

Quel que soit le système d'inclusion utilisé, celui-ci doit faire l'objet d'une évaluation afin de s'assurer de son exhaustivité et de l'absence de biais de sélection.

Un contrôle de l'adéquation de l'inclusion et du codage de la procédure chirurgicale doit être effectué à l'aide la lecture systématique du rapport opératoire tout en tenant compte des critères d'inclusion ou d'exclusion ainsi que des spécificités présentées du document N° 16 KEY TERMS.

D'autres documents (N° 10-15 et N°17) comprenant la description de l'intervention et les codes issus de la Classification Suisse des Interventions Chirurgicales (CHOP) peuvent constituer une aide à la décision. L'ensemble de cette documentation est disponible sur le site Swissnoso: http://www.swissnoso.ch/fr/surgical-site-infection/participants/material.

Les caractéristiques des patients et des interventions sont collectées pour chaque patient inclus. Le recensement des données liées à l'opération (date, durée de l'intervention, type de procédure chirurgicale, procédures multiples, présence d'implant, score de la Société Américaine d'Anesthésiologiste (ASA), technique chirurgicale, classe de contamination, prophylaxie antibiotique), nécessite un accès indispensable à la documentation médicale suivante: rapport opératoire, feuille ou rapport d'anesthésie, rapport histopathologique, notes des sages-femmes (césarienne).

<u>Surveillance active de l'évolution des patients en cours d'hospitalisation</u>

L'évolution clinique en cours d'hospitalisation est surveillée activement par la personne en charge de la surveillance qui recherche rétrospectivement dans la documentation médicale tout signe clinique d'infection du site chirurgical selon la méthode standardisée. Lors de la formation obligatoire de Swissnoso, la méthode est présentée et comprend notamment la recherche et l'évaluation systématique de l'information médicale suivante :

- Administration d'antibiotique
- Examens en lien avec le site opéré : radiologiques, microbiologiques et autres examens de laboratoire (syndrome inflammatoire)
- Notes de suites médicales : évolution, traitement, examens, réopération
- Notes de suite des soins infirmiers : soins de plaies, plaintes du patient, surveillance des drains, courbe de températures
- Lettre de sortie médicale : traitement et suivi médical à la sortie
- Rapport des contrôles ou des visites ambulatoires si effectués.



<u>Surveillance active de l'évolution des patients après la sortie : post discharge</u> surveillance (PDS)

En plus de la surveillance de l'évolution en cours d'hospitalisation, la méthode implique une surveillance active après la sortie.

Un changement concernant la durée du suivi pour la chirurgie avec implant (chirurgie orthopédique, cardiaque, vasculaire ou du rachis) et le type d'infection recensée pour la chirurgie orthopédique a été mis en œuvre depuis 1^{er} octobre 2021. En lieu et place d'un suivi à 30 jours et à 1 an, celui-ci se fait dorénavant à 90 jours uniquement. De plus, pour la chirurgie orthopédique, les infections recensées se limitent maintenant aux infections d'organe/espace (infections de prothèse). Les possibilités de saisie dans la base de données sont limitées automatiquement à ce type d'infection.

Outil numérique pour le suivi

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le suivi après la sortie peut s'effectuer à l'aide d'un outil numérique permettant la collecte automatique des données du suivi pour tous les types d'intervention. L'utilisation de l'outil numérique est facultative mais recommandée par Swissnoso et l'ANQ car elle réduit la charge de travail.

Fonctionnement

 Un questionnaire digital (dénommé FFU pour Filter Follow-up) comportant sept questions (quatre pour la chirurgie orthopédique) est envoyé automatiquement à partir de la plateforme de saisie des données aux patient-e-s 30 jours (pour les interventions sans implant) et 90 jours (pour les interventions avec implant) après l'opération, par SMS ou par e-mail. Attention, l'envoi automatique est seulement techniquement possible si les données sur l'admission et certaines données sur l'opération (date de l'opération, type d'intervention principale et présence d'un implant/substitut vasculaire ou non) sont complétées et si les coordonnées téléphoniques ou l'email du patient, le type de contact et la langue de notification sont renseignés. Si certaines réponses prédéfinies sont cochées (réponses comportant des éléments de suspicion d'infection identifiées par le système) ou en l'absence de réponse, un entretien téléphonique standard complémentaire doit alors être effectué. Un tableau de bord en ligne (Dashboard) liste les patient-e-s à contacter par téléphone et permet de suivre les actions menées. En l'absence de suspicion d'infection, les données du suivi (Follow-up) sont automatiquement complétées par le système. A noter, si les données sur la sortie n'ont pas été saisies (date de sortie et destination) préalablement, le CRF ne peut pas être verrouillé automatiquement. Même si l'hôpital n'utilise pas le questionnaire digital, le Dashboard liste tous les patients à appeler.

À noter :



- Le Dashboard présente les patients:
 - Pour lesquels aucune information de contact n'a été entré (téléphone portable ou email).
 Ces cas apparaissent au 31ème jour post-opératoire.
 - Qui n'ont pas répondu au questionnaire digital FFU après 15 jours (SMS/email initial + rappel après 7 jours). Ces cas apparaissent au 47^{ème} jour post-opératoire.



- Qui ont répondu au questionnaire FFU avec un élément de réponse indiquant une suspicion d'infection.
- Pour lesquels le numéro de téléphone ou l'email comportait une erreur et le questionnaire FFU n'a pas pu être envoyé.
- Les patients qui ont répondu dans les 15 jours suivant l'envoi du questionnaire et ont répondu par la négative à toutes les questions n'apparaissent pas dans le Dashboard.
- Un guide concernant l'utilisation de ce Dashboard est disponible en ligne sur le site de Swissnoso (https://www.swissnoso.ch/fr/modules/ssi-surveillance/materiel/manuel-formulaires). Il contient des informations sur les actions possibles depuis le Dashboard et les explications concernant les statistiques disponibles (légende du graphique par exemple). Un document de questions-réponses fréquemment posées est également disponible.
- L'envoi du questionnaire digital FFU nécessite que les coordonnées téléphoniques et/ou e-mail ainsi que le type de contact et la langue de notification souhaitée figurent dans le dossier du patient et soient saisies sur la plateforme dans les données démographiques où des champs ont été ajoutés. Ces données facultatives peuvent être consultées uniquement par l'hôpital concerné et l'administrateur/l'administratrice du module SSI. Elles sont supprimées dès le verrouillage du cas et ne sont jamais intégrées dans la base de données. Le modèle actualisé de la lettre d'information pour les patient-e-s ainsi qu'un document explicatif destiné aux hôpitaux sur les mesures à implémenter pour l'utilisation des coordonnées du patient (téléphone et email) sont disponibles sur le site Web de Swissnoso.
- L'envoi du questionnaire digital FFU ne dispense pas de procéder à la recherche de tout évènement ou réhospitalisation survenus après la sortie de l'hôpital afin d'exclure une SSI.
 En cas de suspicion et même si le patient a répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire FFU, l'interview standardisé doit être mené.



Entretien téléphonique standardisé

L'entretien téléphonique standardisé doit être pratiqué par du personnel soignant formé.

Afin d'obtenir une information fiable, les entretiens téléphoniques standardisés doivent être menés dans des délais raisonnables, soit au plus tard au 45-50^{ème} jours pour le suivi à 1 mois et au 120^{ème} jour pour le suivi à 90 jours.

Les éléments particuliers ou suspects qui se sont déroulés lors du séjour hospitalier, par exemple hématome, écoulement, douleurs, examens radiologiques postopératoires doivent être connus au moment du téléphone afin d'orienter d'éventuelles questions additionnelles. Il est également recommandé de consulter le questionnaire digital FFU avant le téléphone standardisé afin de prendre connaissance des réponses comportant des éléments de suspicion d'infection.

Tout évènement ou réhospitalisation liés à l'opération doivent être investigués afin d'exclure une SSI. Lors de suspicion, la personne en charge collecte les informations cliniques complémentaires permettant l'évaluation du cas en contactant le médecin traitant et/ou l'opérateur. Si le patient est suivi à l'hôpital de manière ambulatoire ou en cas de réhospitalisation, la documentation y relative doit être consultée. Si la réhospitalisation a eu lieu dans un autre établissement, un contact avec la personne en charge de la surveillance et/ou le médecin superviseur dans l'établissement en question doit être effectué. Il est accepté que le suivi après la sortie se fasse uniquement sur la base de la lecture des rapports de consultation chez le chirurgien pour autant que :

1) L'entretien téléphonique avec le patient ne soit pas réalisable (patient perdu de vue, plus de 5 tentatives téléphoniques infructueuses, etc.)

ET

Que les rapports des consultations après la sortie décrivent les événements sur la totalité de la période de suivi du cas et qu'ils soient exhaustifs, c'est-à-dire qu'ils permettent de répondre à chacune des questions du formulaire téléphonique (les informations manquantes dans les rapports de consultations ne permettent pas de répondre « non » aux questions du formulaire). Les informations cliniques pertinentes en lien avec une suspicion d'infection sont brièvement recensées sur le rapport d'entretien téléphonique (chronologie, type d'évènements, conclusion des investigations).

Le rapport d'entretien téléphonique (document N° 9) dûment rempli est archivé avec le cas. Le nombre de tentatives d'appel (minimum 5, même si cela fait suite au questionnaire digital) est recensé sur le document. Le document N° 9 est disponible et archivable en version électronique.

Depuis le 1^{er} octobre 2021 seules les infections d'organe/espace (infection de prothèse) sont recensées pour la chirurgie orthopédique (211, 212). Dans un but de simplification, seules les questions 1, 2, 6 et 7 sont applicables pour la chirurgie orthopédique. Par contre, pour tous les



autres types de chirurgie, l'ensemble des questions du document N°9 doit être posé lors de l'entretien standardisé. Voir Document n°9 page 60 du guide de l'utilisateur.

Détection des cas d'infection et supervision

L'infection du site chirurgical touche la peau, les tissus sous-jacents (y compris le fascia et la couche musculaire) et les organes/espaces ouverts ou manipulés pendant l'opération et survient dans les 30 jours ou 90 jours si implant qui suivent l'intervention chirurgicale. Selon la définition du Centers for Disease Control and Prevention (CDC), les SSI sont réparties en fonction de la profondeur de l'infection: incisionnelle superficielle, incisionnelle profonde et d'organe/espace. Voir Document n°6 et Document n°7 page 46 et 48 du guide de l'utilisateur.

Les cas de suspicion doivent être présentés au médecin superviseur qui ne doit pas être l'opérateur lui-même. Avant la discussion, le cas de suspicion est préparé avec les informations cliniques pertinentes documentées par des notes manuscrites et photocopies, ou des notes électroniques. La présence de chaque critère CDC doit être recherché dans la documentation médicale et documenté. Après l'évaluation du cas, le médecin superviseur confirme ou infirme la présence d'une infection et valide le cas échéant le niveau et les critères de diagnostic.

A des fins de traçabilité, la date et le résultat de la discussion, ainsi que le visa du médecin superviseur ou de la personne responsable sont apposés sur le CRF ou saisis électroniquement (base de données Online, autre fichier local).

Dans l'optique des visites de validation, tous les CRF et les cas infectés documentés doivent être archivés 5 ans (sous forme papier ou sous forme électronique).

Saisie des données

Les données sont saisies sur la Plateforme Swissnoso développée en collaboration avec SwissRDL. : https://swissnoso.memdoc.org/. Les personnes en charge de la surveillance et les médecins superviseurs disposent d'un accès protégé par un mot de passe. Les cas doivent être créés dans la base de données avant la fin du suivi à 30 ou 90 jours.

Contrôle des données (data cleaning)

A plusieurs reprises durant la période de surveillance en cours, un rapport d'inventaire des données est mis à disposition en ligne. Deux tableaux montrent l'activité de surveillance dans votre établissement. S'ensuivent plusieurs listes de cas pour lesquels des données sont manquantes ou doivent être vérifiées pour des raisons de plausibilité ou doivent être impérativement verrouillés.

Il est de la responsabilité de l'établissement de <u>vérifier</u>, <u>mettre à jour et verrouiller les cas après</u> <u>chaque mise à disposition des inventaires de la base de données et lors des derniers contrôles</u> en fin de période de surveillance.



Références

Voir aussi la littérature du domaine sur la Homepage de Swissnoso : www.swissnoso.ch.

- Haley RW, Culver DH, White JW, et al. The efficacy of infection surveillance and control programs in preventing nosocomial infections in US hospitals. Am J Epidemiol 1985; 121:182-205
- 2. Horan TC. CDC definitions of nosocomial surgical site infections, 1992: a modification of CDC definitions of surgical wound infection. Infect Control Hosp Epidemiol 1992; 13:606-608.
- 3. Mangram A & al. Guideline for prevention of surgical site infection. Infect Control Hosp Epidemiol. 1999; 20: 247-278
- 4. Emori TG. National nosocomial infections surveillance system (NNIS): description of surveillance methods. Am J Infect Control 1991; 19:19-35.
- 5. Culver DH. Surgical wound infection rates by wound class, operative procedure and patient risk index. National nosocomial infections surveillance system. Am J Med 1991; 91 (suppl B); 152S-157S.
- 6. Troillet N, Aghayev E, Eisenring MC, Widmer AF, and Swissnoso. First Results of the Swiss National Surgical Site Infection Surveillance Program: Who Seeks Shall Find. Infect Control Hosp Epidemiol 2017; 38:697-704.
- 7. Kuster SP, Eisenring MC, Sax H, Troillet N and Swissnoso. Structure, Process, and Outcome quality of Surgical Site Infection Surveillance in Switzerland. Infect Control Hosp Epidemiol 2017; 38:1172-1181.



Document n°1

Formulaire de saisie (CRF)



Formulaire de saisie pour la surveillance des infections du site chirurgical Version du 01.10.2023

Enregist	Enregistrement du patient et données d'admission A partir du 01.10.2023				0.2023									
Numéro de CRF PID														
Seulement po	Seulement pour une utilisation interne à l'hôpital :													
Nom						Prénoi	m							
Téléphone	/	/	/			Email								
Date de naiss	ance (jj/mr	m/aaaa	1)	/	/	/		Sexe	е	□н	omme)	☐ Fe	mme
Date d'admiss	sion (jj/mm	/aaaa)		/		/								
				Dor	nné	es de	ľopé	ratio	n					
Date de l'opér	ation		/	/	,				Sco	ore AS	SA			
Intervention pr	rincipale		S	βi 6 οι	ı 28	1 , canc	er col	orecta	al ?	<u></u> Οι	ıi [Non	☐ ir	nconnu
	60 , type d'i				S	carpa s	eul [S	Scarpa	a + au	tre(s) ir	ncision	(s) 🗌
(1 seul	le réponse	possi	ble)						Autre	e(s) in	cision	(s) san	scar	ра 🗌
Seconde proc	édure					Т	roisiè	me p	rocédı	ure				
Opération plan	nifiée		oui		non									
Implant/substi	tut vascula	ire [oui		non	Sic	ui, typ	oe d'ir	mplan	t /sub	stitut v	/asc.		
Intervention pa	ar scopie o	u assis	stée pa	r 🗆	oui	□ no	on							
laparoscopie o	ou par robo	t ou m	inimal		déb	ut en so	copie	puis p	poursu	uite er	n tomie	e/abord	conve	entionnel
iiivasii / aboru	invasif / abord transvaginal / transanal abord transvaginal (vNOTES) abord transanal				l									
Classe de con	tamination													
Heure du débi	ut de l'inter	ventio	า			hh		min		_				
Heure de fin d	l'intervention	on				hh		min						
Administration l'incision → fir		-	(24h a	vant		☐ aı	ıcun] 1] 2	□ 3	3	□ >3
Type d'antibio	· ·		Date	/ heu	re d	'admini	stratio	on 1	/	/		hh		min
→ Si ATB1 = 3	→ Si ATB1 = 30,36,51,81,102: dose administrée en mg mg													
→ Si ATB1 = 2	20,30,36,6	0,81,10	02,103:	adm	in. 2	e dose	per/c	ор	□ oι	ui 🗌] non	hh		min
→ Si ATB1 = 20 : 2e dose administrée en mg mg														
Type d'antibio	tique 2				H	Heure c	l'admi	inistra	ation 2		nh	n	nin	
Type d'antibio	tique 3		Heure d'adm			l'admi	inistra	ation 3		hh	n	nin		
Fonction réna	Fonction rénale: Créatinine-Clearance (GFR ml/min) □ > 50 □ 20-50 □ < 20 □ non mesuré					mesuré								
Taille, poids :				•			_	rdiaq	ue (Bl	MI)	Taille	(cm)		
et le monitorin	g de l'antib	oioprop	hylaxie	adap	otée	au poid	ds				Poids	(kg)		

Sortie et Données du suivi (Follow-up)

Date de sortie					
Destination	Destination ☐ domicile ou EMS ☐ autre hôpital de soins aigus				
☐ centre de ☐ patient décédé ☐ autre :					
Date de l'intervi suivi clinique (fol	ew ou du				
	Statut de l'interview ou suivi clinique effectué				
Statut du décès	durant l'hospitalisation après la sortie Date du décès : / /				
-	ur des complications non u pour un second look dans le oui, non planifiée oui, planifiée (second look) inconnu				
	Si oui, date de la réopération / /				
Infection	non, avec suivi complété non, sans suivi complété oui continuer				
	Données sur l'infection (si présente)				
	infection incisionnelle superficielle				
Type d'infection d	du site chirurgical principale infection incisionnelle profonde				
	infection d'organe et/ou d'espace				
Infection du site s	secondaire (chirurgie cardiaque et vasculaire)				
Type d'infection o	Type d'infection du site chirurgical secondaire ☐ infection incisionnelle superficielle ☐ infection incisionnelle profonde ☐ infection d'organe et/ou d'espace				
Date de diagnost	tic (jj/mm/aaaa) / /				
Critères de diagn	nostic B1 oui non B2 oui non B3 oui non C oui non				
Diagnostic post-s	sortie				
Culture microbiologique ☐ pas de culture ou PCR faite ☐ culture faite et stérile ou PCR négative ☐ culture ou PCR positive ☐ inconnu					
Micro-organisme	1 Micro-organisme 2 Micro-organisme 3				
Réhospitalisation	due à l'infection				
Réintervention m	notivée par l'infection				
	ablation de points ou d'agrafes				
	nouvelle opération				



Document n°2

Définitions des variables du formulaire de saisie (CRF)



Définitions des variables du formulaire de saisie (CRF) du programme de surveillance des infections du site chirurgical

DONNEES D'ENREGISTREMENT DE L'ETABLISSEMENT				
Type d'établissement	Le type d'établissement est classé en 3 catégories. Pour un centre universitaire, noter 1 ; pour un hôpital public non universitaire, noter 2 ; et pour une clinique privée, noter 3. Il n'est pas possible de choisir une autre catégorie que les 3 décrites. Cette variable est obligatoire. Elle est saisie une seule fois au moment de l'enregistrement de l'hôpital dans la base de données sécurisée. Exemple : Inselspital = 1.			
Nombre de lits totaux	Noter le nombre de lits dans votre établissement. Cette information permet de stratifier les établissements en fonction de leur taille. Des catégories sont créées au moment de l'analyse. Il faut prendre tous les lits de l'établissement aigus et chroniques. Exemple: pour 125 lits, noter 125; pour 862 lits, noter 862.			
Nombre de lit pour la discipline chirurgicale	Noter le nombre de lits destinés à l'ensemble de la discipline chirurgicale adulte et enfants dans votre établissement. Exemple : nombre de lits totaux = 150, nombre de lits chirurgicaux = 40.			

DONNEES D'ENREGISTREMENT DU PATIENT				
Numéro de code de l'établissement	Numéro attribué par Swissnoso à chaque établissement participant pou l'identifier de manière anonyme.			
	Exemple : Centre hospitalier Universitaire Vaudois=008			
	Numéro du CRF attribué automatiquement par le système informatique. Ce numéro est composé par le code de l'hôpital suivi d'une numérotation chronologique.			
Numéro de CRF	Exemple : patient X, code hôpital 001 ; numéro CRF 40 : 001- 40.			
(Case Report Form)	Pour chercher un CRF il n'est pas nécessaire d'écrire le numéro entier, entrer « * » suivi du numéro de CRF. Exemple : *40 (au lieu de 001-40)			
	Ces informations servent à l'identification du patient par l'établissement lui-même et ne sont saisies que sur le CRF papier ou électronique (= formulaire). Elles sont utilisées par l'enquêteur pour le suivi du patient.			
Nom et prénom du patient	Attention , les formulaires papier/électroniques doivent être stockés conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement et à la protection des données.			
Vous pouvez utiliser un dito.	Exemples : Dupont Pierre-André; Schmidt-Dupont Marie-Angèle; Gerber Widmer Marlies.			

DONNEES D'ENREGISTREMENT DU PATIENT					
Date de naissance	Noter la date de naissance du patient inclus de la manière suivante : jour, mois, année = jj.mm.aaaa Exemple : 24.04.1959.				
Age du patient	L'âge du patient est calculé automatiquement à partir de la date de naissance et la date d'admission. Cette variable est utilisée pour la description de la population étudiée, et pour l'analyse des facteurs de risques d'infection.				
Sexe	Un genre est attribué au patient. Pour un sexe féminin sélectionner « Femme », et pour un sexe masculin sélectionner « Homme » lors de la saisie on-line.				
Téléphone (CRF papier) Vous pouvez utiliser un dito.	Noter le numéro de téléphone avec l'indicatif. Cette information permet d'effectuer le suivi téléphonique standardisé à 1 mois ou à 90 jours lors d'implantation de matériel étranger comme une prothèse orthopédique. Exemple: 027 603 47 00 ou 079 111 11 11.				
Téléphone/email (saisie online pour l'envoi du questionnaire digital	Saisir le numéro de téléphone portable et/ou l'adresse email du patient. Ces informations permettent l'envoi automatique du questionnaire digital au patient via SMS/email à 1 mois ou à 90 jours. Cela permet aussi d'effectuer un suivi téléphonique en cas de réponse comprenant des éléments de suspicion (réponses déclenchantes nécessitant un entretien téléphonique standardisé).				
FFU). Champ optionnel.	Cf. document explicatif sur les mesures à prendre pour l'utilisation des coordonnées du patient (« Explications sur le fonctionnement de l'outil numérique pour le suivi après la sortie de l'hôpital et sur la protection des données relative à son fonctionnement »).				
Tel et email non disponibles. Champ optionnel.	Cocher cette case si le patient ne possède ni téléphone portable ni courriel ou s'il n'a pas souhaité transmettre/partager ces informations au moment de son admission.				
Type de contact. Champ optionnel.	Sélectionner SMS ou email ou appel selon le canal choisi pour le suivi. Cette information permet l'envoi automatique du questionnaire digital				
Langue de notification. Champ optionnel.	Sélectionner la langue souhaitée pour l'envoi du questionnaire digital (email ou SMS). Cette information permet l'envoi automatique du questionnaire digital				

DONNEES DU FORMULAIRE DE SAISIE (CRF)				
Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples			
Date d'admission	Il s'agit de la date d'admission du patient dans l'établissement. A ne pas confondre avec la date d'admission dans le service de chirurgie. Il se peut que la date d'admission à l'hôpital diffère de la date d'admission dans le service de chirurgie. Cette date permet de calculer automatiquement les intervalles entre l'admission et l'opération, entre l'admission et la sortie ou un décès, et entre l'admission et la survenue d'une infection. Noter seulement la date d'admission à l'hôpital de la manière suivante : jour, mois, année = jj.mm.aaaa. Exemple : pour un patient admis le 1er avril 2009, noter 01.04.2009.			
Date de l'opération	Il s'agit de la date de l'opération qui est incluse dans le suivi. Cette date permet de calculer automatiquement les intervalles entre l'admission et l'opération, et entre l'opération et l'infection si présente. Noter: jj.mm.aaaa. Exemple: patient opéré le 15 avril 2009, noter 15.04.2009.			
Score ASA	Il s'agit du score de l'American Society of Anaesthesiology. Ce score est attribué par les médecins anesthésistes lors de la visite pré-anesthésique ou au moment de l'opération. Ce score est en général noté sur la feuille d'anesthésie, et il faut s'y référer. Les valeurs du score ASA vont de 1 à 5. Le score ASA constitue un des 3 paramètres utilisés pour l'élaboration de l'indice de risque NNIS. Cet indice est calculé automatiquement. Si l'anesthésiste indique un score ASA 2-3, il faut noter le score le plus élevé. Exemple: score ASA de 2, noter 2.			
Intervention principale	Il s'agit de l'invention principale qui a motivé l'inclusion du patient dans le programme. Un code lui est attribué selon le document no3, listes des interventions. Il est important de vérifier si la procédure chirurgicale est incluse dans le système de surveillance. Pour cela, il faut vérifier que le code CHOP de l'opération en question est bien inclus dans la liste des interventions. Exemple: un patient subit une cholécystectomie, noter 5. NB: en chirurgie orthopédique, seules les prothèses de hanche et de genoux planifiées et non traumatiques sont incluses. En cas de procédures bilatérales lors de la même opération, voir aussi le KT 15			
Cancer colorectal	Cette variable permet de recenser la présence d'une tumeur cancéreuse au niveau de l'organe opéré lors d'intervention chirurgicale portant sur le côlon (6) ou sur le rectum (281) exclusivement. Cette information permet d'améliorer l'ajustement du case-mix. Exemple: si résection du rectum pour une tumeur maligne du moyen rectum, noter « oui » à la question sur la présence de cancer colorectal. Exemple: un patient est opéré d'une hémicolectomie droite. L'examen histopathologique conclut à une tumeur maligne du côlon, noter « oui »			

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Turiusioo / Quotions	
Type d'incision	 Pour la chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs, indiquer la/les voie(s) d'abord : Scarpa seul : incision du triangle de Scarpa sans autre(s) incision(s) distale(s) Scarpa + autre(s) incision(s): Incision du triangle de Scarpa complétée par d'autre(s) incision(s) latéro-distale(s) Autre(s) incision(s) sans Scarpa: incision(s) d'un/des site(s) anatomique(s) de la jambe sans que le triangle de Scarpa soit incisé. Exemple : un patient subit un pontage vasculaire poplité, ayant pour voies d'abord une incision inguinale et une incision en-dessous du genou, noter « Scarpa + autre(s) incision(s) » En cas d'infection, les formulaires « site principal » et « site secondaire »
	sont automatiquement activés en fonction de la réponse donnée sur le type d'incision.
	Il s'agit d'une 2 ^{ème} procédure chirurgicale effectuée en même temps que l'intervention principale. Comme pour l'intervention principale, un code lui est attribué.
	Par exemple : ablation de la vésicule biliaire après une hémicolectomie, noter 6 pour l'intervention principale et 5 pour la seconde procédure.
Seconde procédure	Pour les procédures bilatérales (prothèses orthopédiques, cures de hernies ou autre), voir aussi les KT 7, 17 et 18.
	NB : Si la seconde procédure n'est pas codée sur la liste des interventions (document no3), noter 999.
	NB : Si la seconde procédure est une appendicectomie, qu'elle soit en passant ou pas, coder 999
Troisième procédure	Il s'agit d'une 3 ^{ème} procédure chirurgicale effectuée en même temps que l'intervention principale. Procéder comme pour la 2 ^{ème} procédure.
	Une opération planifiée est une opération qui est élective et qui a été programmée, cela signifie que le motif d'admission à l'hôpital du patient est une intervention chirurgicale prévue.
Opération planifiée	Si un patient est admis pour d'autres motifs comme une maladie aiguë , par ex. pour un infarctus, une cholécystite ou une sigmoïdite aiguës, et qu'il subit une opération <u>en cours de séjour</u> (exemple pontage ou substitution de valve, cholécystectomie, sigmoïdectomie), on considère dans ces situations que l'opération n'est pas planifiée .
	Exemple : admission pour une cholécystectomie en phase quiescente pour cholélithiase, noter opération planifié « oui ».
	Exemple : patient admis pour une appendicectomie, noter « non ».
	Exemple: patient admis le 01.01.2008 pour des douleurs abdominales dues à une cholécystite aiguë et opéré en cours d'hospitalisation le 04.01.2008, noter opération planifiée « non ».
	Exemple : Patient admis le 10.07.2021 pour une angine de poitrine puis transféré dans un autre établissement le 13.07.2021 pour subir un triple pontage coronarien le 16.07.2021, noter opération planifiée « oui »

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Implant	Sont considérés comme des implants en chirurgie orthopédique : les prothèses de hanche et de genoux ; en chirurgie cardiaque : valves cardiaques (biologiques ou mécaniques), « patches » et fils métalliques de fermeture de sternotomie (cerclage), dispositifs d'assistance ventriculaire (DAV), en chirurgie du rachis : prothèses discales, « spacer » ou autres dispositifs médicaux, en chirurgie vasculaire : greffe autologue, allogreffe (ou homogreffe), prothèses synthétiques et greffon vasculaire hybride. Exemple : pontage vasculaire fémoral avec greffe autologue, implant
	sélectionner « oui ». Exemple: pontage vasculaire femoral avec grene autologue, implant sélectionner « oui ». Exemple: pontage coronarien par sternotomie, implant sélectionner « oui » si fermeture du sternum avec des fils métalliques (cerclage) Exemple: remplacement ou mise en place d'une valve cardiaque mécanique ou biologique, implant sélectionner « oui ». Voir aussi le KT 8.
Type d'implant	Recensement du type d'implant en chirurgie cardiaque (cerclage, valves, patch, dispositifs d'assistance ventriculaire (DAV), autre), en chirurgie du rachis (prothèse discale, spacer, autres dispositifs médicaux) et en chirurgie vasculaire (greffe autologue, allogreffe et xénogreffe, prothèses synthétiques, greffon vasculaire hybride)
	Il s'agit de déterminer si l'intervention s'est déroulée par laparoscopie ou avec une voie d'abord minimale « minimale invasive » ou « transvaginale »
	! Minimal invasif est applicable à la chirurgie cardiaque et la chirurgie orthopédique uniquement. Pour les définitions, veuillez vous référer au document 16 Key Terms
	Cette variable permet définir les caractéristiques des interventions chirurgicales et des patients afin de déterminer le niveau de risque infectieux lors de l'analyse.
Intervention par scopie	Exemple : un patient chez lequel on effectue une appendicectomie en laparoscopie, sélectionner « oui ».
ou assistée par laparoscopie ou par robot ou minimal	Exemple : une sigmoïdectomie par laparoscopie qui se poursuit en tomie pour cause de complications, sélectionner « début en scopie puis poursuite en tomie ».
invasive ou «abord transvaginal (vNOTES) ou transanal »	Exemple : une voie d'abord classique (laparotomie) utilisée pour une cholécystectomie, sélectionner « non ».
	Exemple : en chirurgie cardiaque , si la voie d'abord est qualifiée de « minimal invasive » dans le protocole opératoire, noter « Intervention par scopie ou minimal invasif = oui .
	Exemple: cholécystectomie transvaginale, sélectionner « abord transvaginal »
	Exemple: hystérectomie vaginale assistée par laparoscopie (LAVH), sélectionner « scopie=oui »
	Exemple: hystérectomie vaginale par la technique vNOTES , sélectionner « abord transvaginal (vNOTES) »
	Voir aussi les KT 9, 10, 23, 24, 25, 50

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Classe de contamination	Il s'agit de déterminer la classe de contamination de la plaie selon la classification d'Altemeier. Les classes sont échelonnées de I à IV en fonction du degré de contamination du champ opératoire : du plus propre (I) au plus sale (IV). Se référer au document N°4 du guide de l'utilisateur. Exemple : chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs = classe I, sélectionner I. Exemple : une appendicectomie pour une appendicite perforée = classe IV, sélectionner IV. La classe de contamination constitue un des 3 paramètres utilisés pour l'élaboration de l'indice de risque NNIS. Cet indice est calculé automatiquement. Voir aussi le KT 32 (classe de contamination lors d'endocardite)
Heure du début de l'opération (heures)	Il s'agit du début d'intervention, c'est-à-dire de l'incision de la peau. Il faut noter ici seulement l'unité horaire « heure », car les minutes sont saisies lors de la prochaine question.
r operation (notified)	Exemple : une intervention qui débute à huit heures 25, noter ici 08 (= 8 heures).
Heure du début de l'opération (minutes)	Il s'agit du début d'intervention, c'est-à-dire de l'incision de la peau. Il faut noter ici seulement l'unité horaire « minutes », car l'heure a été saisie dans la question précédente.
r operation (minutes)	Exemple : une intervention qui débute à 8 heures 25, noter ici 25 (=25 minutes).
Heure de fin de l'opération (heures)	Il s'agit d'identifier l'heure de la fin de l'intervention qui correspond à la fermeture de la peau. La durée opératoire est calculée « peau à peau », c'est-à-dire du coup de bistouri au dernier point à la peau lors de la fermeture. Il est possible d'avoir cette information sur les feuilles d'anesthésie en cherchant les signes et qui correspondent au coup de bistouri et au dernier point à la peau.
	Exemple : une opération qui se termine à 10 heures 45, noter ici 10 (heures).
Heure de fin de l'opération (minutes)	Procéder comme pour la question « heure du début de l'intervention ». Exemple : une opération qui se termine à 10 heures 45, noter ici 45 (minutes).
Durée de l'intervention	Cette variable est calculée automatiquement avec les variables « heure de début et heure de fin ». La durée de l'intervention est ensuite comparée automatiquement à une valeur de référence pour le temps opératoire (T). Cette comparaison permet de déterminer si l'opération a duré plus longtemps ou pas que cette référence. Voir le document N°1 du guide de l'utilisateur.
	La durée de l'intervention (T) constitue un des 3 paramètres utilisés pour l'élaboration de l'indice de risque NNIS. Cet indice est calculé automatiquement.

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Type d'antibiotique 1	Cette variable permet de décrire le type d'antibiotique administré au patient subissant une opération, et de la corréler au moment de son administration. Il s'agit <u>uniquement</u> de la dernière dose d'antibiotique administrée par voie intraveineuse dans les 24 heures avant l'incision et jusqu'à la fin de l'opération, sans différencier s'il s'agit d'une thérapie ou d'une prophylaxie. Il faut noter ici le code selon le document N°5, listes et codes des antibiotiques. Exemple: administration de Kefzol® (Céfazoline) au bloc opératoire, noter 30; administration d'Augmentin® (Amoxicilline + Clavulanate), noter 20. Lors de l'administration de plusieurs substances, il faut les noter successivement dans « type d'antibiotique 1, puis « type d'antibiotique 2 » puis éventuellement « type d'antibiotique 3 ». Exemple: Flagyl® (Métronidazole) et Rocephine® (Ceftriaxone), noter 103 (monitoring) et 35.
	NB: le monitoring de la prophylaxie antibiotique adaptée au poids et l'administration d'une seconde dose peropératoire est uniquement et automatiquement effectué à partir de l'information recensée pour « type d'antibiotique 1 ». En cas d'administration de plusieurs antibiotiques différents, il est important de noter prioritairement sous « type d'antibiotique 1 » les antibiotiques codés 20, 30, 36, 51, 60, 81, 102, 103, et noter les autres substances sous « type d'antibiotique 2 » et « type d'antibiotique 3 ». Si les 2 substances administrées appartiennent à la liste ci-dessus, veuillez coder en premier l'antibiotique pour lequel vous souhaitez un monitoring.
	Exemple: Cefuroxime (36) = « type d'antibiotique 1» et Métronidazole (103) = «type d'antibiotique 2».
Heure et date d'administration 1	Il faut noter la date et l'horaire du début de l'administration en heures (hh) et en minutes (min) de la dose la plus proche de l'incision cutanée administrée dans les 24 heures avant l'incision et jusqu'à la fin de l'opération, sans différencier s'il s'agit d'une thérapie ou d'une prophylaxie. Si plusieurs doses du même antibiotique ont été administrées dans ce même laps de temps, saisir la dernière dose avant l'incision en tant que première dose et la dose peropératoire en tant que seconde dose (si l'antibiotique administré est codé 20, 30, 36, 60, 81, 102 ou 103). Pour tous les autres antibiotiques, ne saisir que la dernière dose administrée dans les 24h avant incision.
	Exemple: administration le premier octobre 2015 à huit heures et demi, noter 01.10.2015 et 08 (hh) et 30 (min).
Administration 1 :	Si l'antibiotique administré est codé 30, 36, 51, 81 ou 102, veuillez indiquer la dose administrée en milligrammes (mg).
dose administrée en milligrammes (mg)	Exemple: Administration de 2g de Kefzol (Cefazoline=30): noter 2000 mg. Le système va évaluer automatiquement si le dosage est adapté au poids.
immyrammes (mg)	NB: si le poids n'est pas disponible ou si vous ne souhaitez pas participer à ce monitoring, vous pouvez cocher «poids non disponible».

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Administration 1 : seconde dose	Il s'agit de la 2ème dose de l'antibiotique administré en prophylaxie durant l'opération. Si l'antibiotique administré est codé 20, 30, 36, 60, 81, 102 ou 103, et si une seconde dose a été administrée durant l'opération, veuillez indiquer administration d'une 2e dose peropératoire « oui » et saisir l'heure d'administration de la 2ème dose. Le système va automatiquement effectuer le monitoring. NB: si la 2ème dose administrée est codée 20 (Amoxicilline-Clavulanate), il faut en préciser le dosage en milligrammes (mg).
Type d'antibiotique 2	Procéder comme pour le type d'antibiotique 1.
Heure d'administration 2	Idem Heure d'administration 1.
Type d'antibiotique 3	Procéder comme pour le type d'antibiotique 1.
Heure d'administration 3	Idem Heure d'administration 1.
Intervalle antibiotique1-incision	Cette variable permet d'évaluer si la substance antibiotique ou antifongique administrée, et son horaire d'administration (plus d'une heure avant l'incision, dans l'heure avant l'incision, après l'incision), sont adéquats. Cet intervalle est calculé automatiquement.
Intervalle antibiotique2-incision	Idem Intervalle antibiotique1-incision.
Intervalle antibiotique3-incision	Idem Intervalle antibiotique1-incision.
Fonction rénale: Créatinine-Clearance	Il s'agit de la clearance de la créatinine (taux de filtration glomérulaire (GFR) estimée selon la méthode MDRD ou calculée selon la formule CKD-Epi). Elle est catégorisée de la manière suivante : >50 ml/min (normal), 20-50 ml/min et <20 ml/min. Si cette information n'est pas disponible, cocher « non mesuré ». Dans ce cas le système va utiliser par défaut la valeur >50 ml/min pour effectuer le monitoring. Voir aussi le KT 27 (critères de choix par ordre de priorité).
	Cette variable est calculée automatiquement. Il s'agit d'un indice constitué de 3 paramètres : score ASA, classe de contamination et durée opératoire.
Indias de vienus NNIC	Un score ASA >2 donne 1 point, une classe de contamination >II donne 1 point et une durée opératoire plus longue que la valeur de référence (T) donne 1 point.
Indice de risque NNIS	Exemple : un patient présentant un score ASA de 3, opéré pour une hémicolectomie sans évidence d'infection (=classe II) qui se déroule en 2 heures (<t) <b="" a="" un="">NNIS de 1.</t)>
	Exemple : un patient avec un score ASA de 1, opéré pour une appendicite perforée (=classe IV) qui dure 1h30 (=>T) a un NNIS de 2.
Taille	Cette variable est facultative sauf pour la chirurgie cardiaque où elle est obligatoire. La taille est un des paramètres pour calculer le Body Mass Index (BMI). Le
	BMI est calculé automatiquement dans la base de données selon la formule : poids / taille². Le BMI constitue un facteur de risque d'infection lors de l'analyse. Exemple : pour 168 (cm), noter 168.

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples	
	Cette variable est facultative sauf pour la chirurgie cardiaque. Depuis octobre 2015, le recensement du poids est indispensable pour le monitoring de l'antibioprophylaxie adaptée au poids. Il est recommandé de le saisir.	
Poids	Le poids est un des paramètres pour calculer le Body Mass Index (BMI). Ne sont saisis ici que des nombres sans décimales. Il faut donc arrondir les chiffres à la valeur inférieure si ≤ 0.4 et à la valeur supérieure si ≥0.5 Exemple : 65.4 kilos, noter 65. Ex. 53.7 kilos, noter 54.	
	NB : le poids est indispensable pour permettre l'évaluation de l'antibioprophylaxie adaptée au poids.	
ВМІ	Le body Mass Index (BMI) est calculé automatiquement dans la base de données selon la formule : poids / taille². Le BMI constitue un facteur de risque d'infection lors de l'analyse.	
	Il s'agit de la date de sortie du patient de l'établissement (ou de son transfert du service de chirurgie dans un service de réhabilitation dans le même établissement), à destination du domicile ou d'un autre établissement (transfert).	
Date de sortie	Cette date permet de calculer automatiquement la durée de séjour (intervalles entre l'admission et la sortie). Noter la date de sortie de l'hôpital de la manière suivante : jour, mois,	
	année = jj.mm.aaaa Exemple : pour un patient sorti le 27 avril 2009, noter 27.04.2009.	
Durée de séjour	Cette variable est calculée automatiquement et correspond à l'intervalle entre l'admission et la sortie.	
Destination	Préciser ici si le patient est parti à domicile ou dans un EMS, ou s'il a été transféré dans un autre hôpital de soins aigus ou un centre de réadaptation, ou s'il est décédé.	
	Cette information permet de déterminer dans quel délai l'interview ou le suivi clinique a été effectué. Ceci est utile pour la personne effectuant la surveillance. Ce suivi peut être effectué à l'aide de l'envoi automatique du questionnaire digital FFU.	
Date de l'interview et/ou	A noter qu'il doit toujours avoir lieu à >30 jours pour la chirurgie sans implant et à >90 jours pour la chirurgie avec implant.	
du suivi clinique	Ces suivis doivent être menés dans des délais raisonnables, soit au plus tard au 45-50ème jours pour le suivi à 1 mois et au 120ème jour pour le suivi à 90 jours.	
	Cette variable est complétée automatiquement par le système pour les patients ayant répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire digital FFU.	
Durée du suivi/ Follow-up	Le système détermine par défaut s'il s'agit d'un suivi à 30 jours ou à 90 jours en fonction de la présence de matériel étranger. La mise en place de prothèse orthopédique, la chirurgie cardiaque si sternotomie et/ou si mise en place de valve(s) ou de « patches », la chirurgie du rachis si prothèse discale, spacer ou autres dispositifs médicaux, et toute la chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs nécessite un suivi unique à 90 jours dans le programme de Swissnoso	

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
	Cette variable permet de savoir si l'interview a été effectuée, et si non pour quels motifs dans les cas où le questionnaire digital FFU n'a pas été utilisé ou en cas de réponse indiquant une suspicion d'infection
Statut de l'interview/suivi	Lors d'un suivi unique (à 30 ou à 90 jours), une fois les données sur l'interview rentrées, le cas peut être verrouillé.
clinique	Si le patient est atteint mais refuse de répondre, ou si le patient ne peut pas répondre, sélectionner « patient refuse l'interview ou ne peut pas répondre ».
	Si le patient est décédé durant ce laps de temps, sélectionner « patient décédé ». A noter qu'il faut alors saisir le statut du décès.
Statut du décès	Permet de déterminer la période durant laquelle le décès a eu lieu. Il faut sélectionner dans le menu déroulant « durant l'hospitalisation » ou « après la sortie ».
Statut du deces	Il n'est pas possible de saisir des données dans ce champ si au préalable le choix « patient décédé » n'a pas été sélectionné = le patient n'est pas décédé.
Date du décès	A noter que l'on doit avoir préalablement précisé « patient décédé » à la question sur le statut du contrôle.
	Exemple : pour un patient décédé le 4 avril 2009, noter 04.04.2009.
Intervalle admission- décès	Cette variable est calculée automatiquement et correspond à l'intervalle entre la date d'admission du patient dans l'établissement et la date du décès qu'il ait eu lieu durant l'hospitalisation ou à après la sortie.
	Il s'agit des réopérations (réinterventions) qui se sont déroulées dans le mois ou dans l'année. Elles peuvent être effectuées pour des complications non infectieuses et sont dans ce cas imprévues, ou pour un second look planifié. Attention, il ne s'agit pas ici de réopérations pour cause d'infection.
	Une réopération effectuée dans les 5 jours après une intervention initiale en classe de contamination IV est considérée comme un second look. Voir aussi KT 34.
Réopération pour complications <u>non</u> infectieuses ou pour un	Depuis octobre 2015, cette information permet de différencier les réopérations non planifiées de celles qui étaient prévues.
second look dans le mois/ l'année	Ces interventions impliquent une incision de la peau. Une mobilisation d'une articulation sous anesthésie n'est donc pas considérée comme une nouvelle opération.
	Exemple : un patient opéré d'une cholécystectomie le 01.04.2009 est repris en salle pour une hémorragie, cocher oui, non planifié
	Exemple : 2 jours après une sigmoïdectomie effectuée en urgence pour diverticulite perforée (classe IV), reprise au bloc opératoire pour un second look, cocher oui, planifié (second look)
	Si vous n'avez pas objectivé l'information, cocher inconnu.

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
	Il s'agit de la date de la réopération planifiée ou non.
	Situations particulières :
Date de la réopération	- En cas de réopérations multiples, et si parmi celles-ci certaines étaient planifiées alors que d'autres étaient imprévues, sélectionner en priorité « oui, non planifiée »
	- Saisir la date de la 1 ^{ère} réopération indépendamment de sa planification ou non
	Si le patient n'a pas d'infection après un suivi complet à 30 jours (ou à 90 jours si prothèse orthopédique, chirurgie cardiaque, et du rachis avec implant et chirurgie vasculaire), il faut cocher « non, avec suivi complété » .
	Si le patient n'a pas d'infection mais le suivi n'a pas été complété à 30 jours (ou à 90 jours si implant ou chirurgie vasculaire)), il faut cocher « non, sans suivi complété »
	En l'absence d'infection diagnostiquée, la saisie des données sur le cas est complète. Le système ne va pas activer le formulaire « Infection ».
	Si le patient a développé une infection à 30 jours (ou à 90 jours si implant ou chirurgie vasculaire), il faut cocher « oui » . En présence d'infection , le système va activer le formulaire « Infection » et il faut poursuivre la saisie des données en répondant aux questions « Données sur l'infection » jusqu'à la fin du questionnaire.
Infection du site principal	Exemple : une infection incisionnelle superficielle a été diagnostiquée 15 jours après une appendicectomie, cocher « oui ».
	NB:
	- Un abcès d'un seul point de suture (« stitch abcess »), c'est-à-dire une inflammation minime et un écoulement limité au point de pénétration de la suture n'est pas considéré comme une infection du site chirurgical dans le système NNIS et de Swissnoso. Voir KT 2.
	- Une dermo-hypodermite isolée ne suffit pas à poser le diagnostic d'infection incisionnelle superficielle. Voir KT 3.
	- Une fuite ou un lâchage de suture anastomotique, visualisés lors d'un examen radiologique ou lors d'une réintervention, correspondent à une infection d'organe/espace même si les autres critères d'une infection ne sont pas (encore) atteints.
	Voir KT 4, 28, 29, 30, 34, 43, 44, 45, 46, 47, 48.

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Type d'infection du site principal	Cette variable permet de catégoriser les infections en 3 types 1) infection incisionnelle superficielle, 2) infection incisionnelle profonde, 3) infection d'organe et ou d'espace selon le document N° 6 Classification des infections du site chirurgical, par type et N° 7 Critères de diagnostic. Voir aussi les critères spécifiques pour endocardite après chirurgie cardiaque, endométrite après césarienne et pour infection associée à une prothèse orthopédique NB pour la chirurgie cardiaque : l'infection du sternum = sternite après chirurgie cardiaque est une infection incisionnelle profonde. Une médiastinite après chirurgie cardiaque est une infection d'espace/organe. NB pour la chirurgie orthopédique : depuis le 1er octobre 2021, seules les infections d'organe/espace (infections de prothèse) sont à enregistrer.
Infection du site secondaire	En présence d'infection du site secondaire, cocher « oui ». La période d'observation du site secondaire est de 30 jours en chirurgie cardiaque et de 90 jours en chirurgie vasculaire. Voir KT 42. Exemple: infection incisionnelle du site de prélèvement de la veine périphérique lors de pontage coronarien avec prise de greffon veineux, diagnostiquée dans les 30 jours après l'intervention.
	Exemple : infection incisionnelle superficielle du site d'incision audessous du genou (= site secondaire) diagnostiquée dans les 90 jours après une intervention de chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs lorsqu'une incision du triangle de Scarpa (site principal) a également été pratiquée.
Type d'infection du site secondaire	Cette variable permet de catégoriser les infections en 3 types 1) infection incisionnelle superficielle, infection incisionnelle profonde, infection d'organe et ou d'espace selon le document N°6 Classification des infections du site chirurgical, par type.
	Il s'agit de la date de diagnostic de l'infection selon les critères du CDC (document N°7 Critères de diagnostic des infections du site chirurgical selon le Centers for Disease Control and Prevention). En présence des critères cliniques, il faut noter la date d'apparition du/des premiers critères d'infection identifiés plutôt que la date de consultation chez son médecin qui peut être ultérieure aux symptômes.
Date de diagnostic	Exemple : un patient opéré d'une appendicectomie revient à l'hôpital 2 jours après sa sortie . Il se plaint de douleurs et d'une tuméfaction importante au niveau de sa cicatrice. Noter la date de consultation du service d'urgence si les critères d'infection sont atteints.
	Exemple: un patient se rend à sa consultation planifiée chez son médecin traitant le 24 avril 2009. Depuis une semaine, il a observé un écoulement purulent de sa plaie après une cholécystectomie effectuée le 1 avril 2009. La date de diagnostic correspond à la date d'apparition des symptômes , soit une semaine précédant la consultation médicale = 17.04.2009.

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples
Intervalle opération- infection	Cette variable est calculée automatiquement et correspond à l'intervalle entre la date d'opération et l'apparition de l'infection. Elle est utilisée lors de l'analyse.
Intervalle admission- infection	Cette variable est calculée automatiquement et correspond à l'intervalle entre la date d'admission dans l'établissement et l'apparition de l'infection. Elle est utilisée lors de l'analyse.
	Cette variable permet de déterminer sur quels critères cliniques le diagnostic d'infection est basé. Il faut se référer au document N°7 Critères de diagnostic des infections du site chirurgical, et Critères spécifiques pour l'ENDOMETRITE après césarienne, l'ENDOCARDITE après chirurgie cardiaque, et l'INFECTION ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE (hanche et genou).
	Voir aussi les KT 11, 12, 13, 14, 43, 44, 45, 46, 47, 48.
	Exemple : un patient présente un écoulement purulent de sa plaie incisionnelle 15 jours après son intervention chirurgicale, cocher B1 oui (pour une infection incisionnelle superficielle).
Critères de diagnostic	Exemple: après une sigmoïdectomie pour diverticulose, un patient se plaint de douleurs abdominales importantes. Un CT-Scan met en évidence une collection abdominale et le patient doit être réopéré, cocher « B3 oui » (pour une infection d'organe et d'espace).
	Exemple: suite à une appendicectomie pour appendicite aiguë, une patiente consulte le service des urgences de l'établissement pour des douleurs au niveau de sa plaie et une tuméfaction. Le médecin qui la reçoit diagnostique une infection incisionnelle profonde et procède à une réouverture délibérément pour drainage et effectue une culture de l'écoulement purulent. Cocher « B1 oui + B2 oui » (pour une infection incisionnelle profonde).
	Exemple : dans sa lettre de sortie, le chirurgien précise « abcès de
	paroi », cocher « C oui ». Exemple : le médecin traitant atteint par téléphone confirme la présence d'une infection incisionnelle superficielle, cocher « C oui ».
Diagnostic post-sortie	Cette variable permet d'identifier quelle proportion d'infection est diagnostiquée après la sortie lors du suivi (Follow-up). En réalité plus de la moitié des infections sont diagnostiquées après la sortie, il est donc important d'avoir un suivi complet à 30 jours ou à 90 jours pour la chirurgie avec implant, de manière à détecter toutes les infections survenues.
	Exemple : le diagnostic est posé lors de la réadmission du patient, cocher « oui ».
Culture microbiologique ou PCR	Cette variable sert à déterminer si une culture de plaie a été faite chez le patient pour lequel une infection a été diagnostiquée, et de connaître son résultat. Voir aussi KT 1, 45. La méthode d'identification de microorganisme(s) à l'aide d'une méthode ou d'un test autre que la culture est admise.
	Exemple : une culture d'une plaie incisionnelle profonde a été effectuée ; son résultat est « stérile », cocher « culture ou PCR faite et stérile ».

Variables / Questions	Définitions / Explications / Exemples		
Micro currentens 4	Cette information est utilisée pour décrire le type d'agents infectieux à l'origine des infections du site chirurgical. Se référer au document N°8 Liste des micro-organismes classés par groupe, et leur code.		
Micro-organisme 1	Exemple : culture positive à <i>Staphylococcus aureus</i> sensible à la méticilline, noter 1		
	Exemple : culture positive à Escherichia Coli, noter 21		
Micro-organisme 2	Procéder comme pour Micro-organisme 1		
Micro-organisme 3	Procéder comme pour Micro-organisme 1. Si > 3 micro-organismes, il faut choisir les plus importants pour l'infection		
	Il s'agit d'une réhospitalisation pour des motifs dus à l'infection du site chirurgical. Une simple consultation ne doit pas être considérée comme une réhospitalisation.		
	Préciser si la réhospitalisation a eu lieu dans le même hôpital ou dans un autre établissement.		
Réhospitalisation (due à l'infection)	Exemple : un patient consulte les urgences pour des douleurs abdominales 10 jours après l'opération. Le chirurgien décide de l'hospitaliser pour procéder à des examens radiologiques, cocher « oui ».		
	Exemple: un patient revient aux urgences pour des douleurs et une tuméfaction au niveau de sa plaie après une appendicectomie. Le médecin décide de pratiquer une réouverture délibérée de la plaie. Après ce traitement, le patient retourne à domicile avec une ordonnance pour des soins ambulatoire de sa plaie, cocher « non ».		
	Il s'agit d'une réintervention motivée par l'infection. Cette réintervention peut consister en un drainage percutané, une ablation de points ou d'agrafes, ou une nouvelle opération.		
Réintervention (pour des motifs infectieux)	Exemple : un patient consulte les urgences pour des douleurs abdominales 10 jours après l'opération. Les examens radiologiques montrent une collection importante de liquide dans l'abdomen, et le patient présente des signes généraux d'infection. Il est repris en salle d'opération pour une réintervention, sélectionner « nouvelle opération ».		
	Exemple : un patient revient aux urgences pour des douleurs et une tuméfaction au niveau de sa plaie après un pontage vasculaire périphérique. Le médecin décide de pratiquer une réouverture délibérée de la plaie en enlevant plusieurs points, sélectionner « ablation de points ou d'agrafes ».		



Document n°3

Liste et codes des interventions et durée opératoire de référence

Liste et codes des interventions chirurgicales suivies par le programme Swissnoso, les codes CHOP¹ permettant de vérifier l'inclusion des cas par type de procédures, et la durée opératoire de référence (T).

Version du. 01.10,2023

	Α	Le numéro de code permet de répondre aux questions du formulaire de saisie « intervention principale , seconde procédure, troisième procédure ». L'abréviation en lettres, à droite du code numérique, facilite la recherche, mais ne doit pas être saisie dans la base de données
	B La description de l'opération permet d'inclure le cas, et de rechercher puis saisir son code numérique (colonne A à gauche)	
C l'Office fédéral de la statistique (OFS), Version 2023. L'inclusion d'un cas doit être vérifiée avec le rapport opératoire et éven		Ces chiffres correspondent à des procédures chirurgicales décrites dans la Classification Suisse des Interventions Chirurgicales (CHOP) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), Version 2023. L'inclusion d'un cas doit être vérifiée avec le rapport opératoire et éventuellement avec les codes CHOP. Une opération dont le code CHOP n'est pas listé dans ce tableau ne doit pas être incluse
	D	La valeur de référence pour la durée opératoire (T) permet de déterminer si l'opération a duré plus longtemps ou pas que cette référence

A N Code		В	С		D	
		Description de l'opération	Codes CHOP	Valeur de référence pour le temps opératoire (T)		
				heure	minutes	
2	APP	Appendicectomie (y compris la résection du pôle caecal). Les appendicectomies « en passant » ne sont pas incluses	47.0, 47.00, 47.01, 47.02, 47.09, 47.2, 47.9	1	60	
4	CES	Césarienne	74.0, 74.0X, 74.0X.00, 74.0X.10, 74.0X.20, 74.0X.99, 74.1, 74.1X, 74.1X.00, 74.1X.10, 74.1X.20, 74.1X.99, 74.2, 74.2X, 74.2X.00, 74.2X.10, 74.2X.20, 74.2X.99,74.4, 74.4X, 74.4X.00, 74.4X.10, 74.4X.20, 74.4X.99, 74.9, 74.91, 74.99, 74.99.00, 74.99.10, 74.99.20, 74.99.99	1	60	
5	CHOL	Cholécystectomie, cholécystotomie	51.0, 51.03, 51.04, 51.13, 51.2, 51.21, 51.22, 51.22.00, 51.22.10, 51.22.11, 51.22.12, 51.22.99, 51.23, 51.24	2	120	

¹ Office fédéral de la statistique (OFS). Classification Suisse des Interventions Chirurgicales (CHOP). Index systématique – Version 2023 - Neuchâtel 2022

Suite de liste et codes des interventions chirurgicales suivies par le programme Swissnoso

Α		В	С	D	
	l Codo	Description de l'enération	On the OHOD	Valeur T	
N Code		Description de l'opération	Codes CHOP	heure	minute
211	PROTH	Prothèse totale de hanche (première opération élective)	81.51, 81.51.00 (première implantation), 81.51.1, 81.51.11, 81.51.12, 81.51.13, 81.51.19	2	120
212	PROTH	Prothèse totale et partielle de genou (première opération élective)	81.54, 81.54.00 (première implantation), 81.54.2, 81.54.21, 81.54.22, 81.54.23, 81.54.24, 81.54.25, 81.54.26, 81.54.27, 81.54.28, 81.54.29	2	120
6	COLO	Chirurgie du côlon (comprenant les anastomoses grêle-côlon et les sigmoïdectomies	45.03, 45.26, 45.41, 45.41.00, 45.41.09, 45.41.2, 45.41.21, 45.41.3, 45.41.31, 45.49, 45.52, 45.7, 45.70, 45.72, 45.72.11, 45.72.12, 45.73, 45.73.11, 45.73.12, 45.74, 45.74.11, 45.74.12, 45.75, 45.75.1, 45.75.11, 45.75.12, 45.75.2, 45.75.21, 45.75.22, 45.76, 45.76.00, 45.76.09, 45.76.11, 45.76.21, 45.77, 45.77.1, 45.77.11, 45.77.12, 45.77.2, 45.77.21, 45.77.22, 45.78, 45.78.1, 45.78.12, 45.78.2, 45.78.21, 45.78.22, 45.79, 45.81, 45.81.11, 45.81.12, 45.93, 45.94, 45.98.12, 46.04, 46.1, 46.10, 46.12, 46.12.11, 46.12.12, 46.15, 46.15.11, 46.15.12, 46.19, 46.43, 46.43.00, 46.43.10, 46.43.11, 46.43.12, 46.43.20, 46.43.99, 46.52, 46.52.00, 46.52.10, 46.52.20, 46.52.99, 46.75, 46.76, 46.76.00, 46.76.11, 46.76.12, 46.76.99; 46.79.41; 46.79.51	3	180
281	RECTO	Opérations du rectum, du rectosigmoïde et du tissu rectal	45.80, 45.82, 45.82.11, 45.82.12, 45.89, 45.92, 45.92.11, 45.92.12, 45.95, 45.95.1, 45.95.11, 45.95.12, 45.95.2, 45.95.21, 45.96, 45.98.13, 48.25, 48.4, 48.41, 48.49, 48.5, 48.50, 48.51, 48.53, 48.59, 48.6, 48.65, 48.66, 48.66.00, 48.66.09, 48.66.1, 48.66.11, 48.66.12, 48.66.13, 48.66.14, 48.66.15, 48.66.2, 48.66.21, 48.66.22, 48.66.23, 48.66.24, 48.66.25, 48.66.3, 48.66.31, 48.66.32, 48.66.33, 48.66.34, 48.66.35, 48.69, 48.74	3	180
81	BYPASS	Chirurgie bariatrique : Sleeve resection, Switch duodénal, bypass gastrique proximal, bypass gastrique distal, Roux-en-Y, Omega-loop, dérivation bilio-pancréatique selon Scopinaro, autre gastroentérostomie de dérivation, y compris les révisions	43.89.2, 43.89.20, 43.89.21, 43.89.3, 43.89.30, 43.89.31, 43.89.4, 43.89.40, 43.89.41, 43.89.44, 43.89.45, 43.89.5, 43.89.50, 43.89.51, 43.89.61, 43.99.10, 43.99.11, 44.31.00, 44.31.09, 44.31.1, 44.31.11, 44.31.12, 44.31.13, 44.31.14, 44.31.2, 44.31.21, 44.31.22, 44.31.3, 44.31.31, 44.31.32, 44.31.4, 44.31.41, 44.31.42, 44.38, 44.39, 44.5X.00, 44.5X.10, 44.5X.21, 44.5X.22, 44.5X.33, 44.5X.34, 44.5X.35, 44.5X.36, 44.5X.41, 44.5X.42, 44.5X.43, 44.5X.44, 44.5X.51, 44.5X.52, 44.5X.99	3	180

Document 3 SWISSNOSC SSI-module

Suite de liste et codes des interventions chirurgicales suivies par le programme Swissnoso

Α		В	С	D		
	N Code	Description de l'opération	Codes CHOP		eur T	
ľ	Code	Description de l'operation			minute	
30	HYST	Hystérectomie par voie abdominale , y compris celle effectuée par laparoscopie	68.3, 68.30, 68.31, 68.32, 68.39, 68.4, 68.40, 68.41, 68.42, 68.49, 68.6, 68.60, 68.61, 68.62, 68.6A	2	120	
31	VHYS	Hystérectomie vaginale , y compris celle assistée par laparoscopie [LAVH ou LARVH]	68.43, 68.44, 68.63, 68.64	2	2 120	
50	LAM	 Ne doivent être incluses que les <u>premières opérations</u> d'excision ou destruction de disque intervertébre d'insertion de prothèse discale, les laminectomies/laminoplasties et lorsqu'elles celles-ci sont effectué <u>bloc opératoire</u> Les interventions mini-invasives visant à l'excision (herniectomie) ou la destruction de la hernie discal effectuées en radiologie interventionnelle, guidées par l'image et selon différentes techniques (p. ex. l chimionucléolyse), ne doivent pas être incluses Les révisions ou les remplacements de prothèse(s) discale(s) artificielle(s) ou de système(s) interspin sont pas inclus 		2	120	
260	VASCAMI	Premières opérations électives et en urgence de chirurgie vasculaire artérielle des membres inférieurs : - Shunt, pontage et bypass vasculaires fémoraux, poplités, péroniers, cruraux, pédieux, de la jambe et du pied - Incision, endartériectomie, résection, excisions, occlusion et réparation de vaisseaux artériels des membres inférieurs.	39.29, 39.29.00, 39.29.10, 39.29.11, 39.29.12, 39.29.13, 39.29.14, 39.29.15, 39.29.16, 39.29.19, 39.29.30, 39.29.33, 39.29.39, 39.29.99, 38.08, 38.08.00, 38.08.10, 38.08.11, 38.08.12, 38.08.99, 38.18.1, 38.18.10, 38.18.11, 38.18.12, 38.38, 38.38.00,38.38.10, 38.38.11, 38.38.12, 38.38.99, 38.48, 38.48.00, 38.48.10, 38.48.11, 38.48.12, 38.48.13, 38.48.99, 38.68, 38.68.00, 38.68.10, 38.68.20, 38.68.99, 38.88, 39.52, 39.52.00, 39.52.99, 39.56, 39.56.60, 39.56.61, 39.56.69, 39.56.99, 39.57.60, 39.57.61, 39.57.69, 39.57.99, 39.58, 39.59, 39.59.21, 39.59.29, 39.59.80, 39.59.81, 39.59.89	4	240	

Document 3 SWISSNOSC SSI-module

Suite de liste et codes des interventions chirurgicales suivies par le programme Swissnoso

		A B C		С	D		
	N Code		Description de	Codes CHOP		Valeur T	
			l'opération	Codes Offor	heure	minute	
	44	PCA	Pontage(s) coronarien(s) avec a. mammaire interne, a. thoracique	36.11.22, 36.11.23, 36.11.24, 36.11.25, 36.11.28, 36.11.2A, 36.11.32, 36.11.33, 36.11.34, 36.11.35, 36.11.38, 36.11.3A, 36.11.99, 36.12.22, 36.12.23, 36.12.24, 36.12.25, 36.12.28, 36.12.2A, 36.12.32, 36.12.33, 36.12.34, 36.12.35, 36.12.38, 36.12.3A, 36.12.99, 36.13.22, 36.13.23, 36.13.24, 36.13.25, 36.13.28, 36.13.2A, 36.13.32, 36.13.33, 36.13.34, 36.13.35, 36.13.38, 36.13.3A, 36.13.99, 36.18.12, 36.18.13, 36.18.14, 36.18.15, 36.18.18, 36.18.1A, 36.18.22, 36.18.23, 36.18.24, 36.18.25, 36.18.28, 36.18.2A, 36.18.99, 36.19, 36.1A.12, 36.1A.13, 36.1A.14, 36.1A.15, 36.1A.18, 36.1A.1A, 36.1A.22, 36.1A.23, 36.1A.24, 36.1A.25, 36.1A.28, 36.1A.2A, 36.1A.99, 36.1B.12, 36.1B.13, 36.1B.14, 36.1B.15, 36.1B.18, 36.1B.1A, 36.1B.22, 36.1B.23, 36.1B.24, 36.1B.25, 36.1B.28, 36.1B.2A, 36.1B.99	4	240	
CARDIAQUE*	45	PCAV	Pontage(s) coronarien(s) avec greffon veineux ou artériel (a. radiale) prélevé à une extrémité	36.11.21, 36.11.26, 36.11.27, 36.11.31, 36.11.36, 36.11.37, 36.12.21, 36.12.26, 36.12.27, 36.12.31, 36.12.36, 36.12.37, 36.13.21, 36.13.26, 36.13.27, 36.13.31, 36.13.36, 36.13.37, 36.18.11, 36.18.16, 36.18.17, 36.18.21, 36.18.26, 36.18.27, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.21, 36.18.27		300	
RDIA	43	CARD	Chirurgie cardiaque (à l'exc de l'implantation de pacema	eption des pontages coronariens, de la chirurgie des vaisseaux, des transplantations et aker)	5	300	
35.3, 35.31, 35.32, 35.34, 35.35, 35.35.00, 35.35.09, 35.35.10, 35.36, 35.36.00, 35.35.53.53.53.53.53.53.53.53.53.53.53.5		2 25 1					

35.36.09, 35.36.11, 35.36.21, 35.39, 35.4, 35.41, 35.41.00, 35.41.10, 35.41.99,35.42, 35.42.00, 35.42.09, 35.42.1, 35.42.10, 35.43, 35.43.00, 35.43.10, 35.43.99, 35.50, 35.51, 35.53, 35.54, 35.60, 35.61, 35.62, 35.63, 35.70, 35.71, 35.72, 35.72.00, 35.72.10, 35.72.99, 35.73, 35.81, 35.82, 35.83, 35.84, 35.85, 35.91, 35.92, 35.93, 35.94, 35.95, 35.98, 35.98.00, 35.98.99, 35.99, 35.A, 35.A1-35.A1.12, 35.A1.14, 35.A2-35.A2.12, 35.A2.14, 35.A3-35.A3.12, 35.A3.14, 35.A4-35.A4.12, 35.A4.14, 35.B9, 35.C, 35.C1-35.C1.12, 35.C2-35.C2.12, 35.C2.14, 35.C3-35.C3.12, 35.C3.14, 35.C4-35.C4.12, 35.C4.14, 35.D, 35.D1-35.D1.12, 35.D1.14, 35.D2-35.D2.14, 35.D3-35.D3.12, 35.D3.14, 35.D4-35.D4.14, 35.E, 35.E1-35.E1.12, 35.E1.14, 35.E2-35.E2.12, 35.E2.15, 35.E3-35.E3.12, 35.E3.14, 35.E4-35.E4.14, 35.F, 35.F1-35.F1.12, 35.F1.2-35.F1.22, 35.F1.24, 35.F1.25, 35.F1.3-35.F1.32, 35.F1.34, 35.F1.35, 35.F1.4-35.F1.42, 35.F1.44, 35.F1.45, 35.F1.5-35.F1.52, 35.F1.6-35.F1.62, 35.F1.7-35.F1.72, 35.F1.8-35.F1.82, 35.F1.A2, 35.F1.B2, 35.F2-35.F2.09, 35.F2.1-35.F2.12, 35.F2.2-35.F2.22. 35.F2.24, 35.F2.25, 35.F2.26, 35.F2.3-35.F2.32, 35.F2.34, 35.F2.5-35.F2.52, 35.F3.35.F3.09, 35.F3.1-35.F3.12, 35.F3.2-35.F3.22, 35.F3.24, 35.F3.25, 35.F3.3-35.F3.32. 35.F3.34. 35.F3.35.

35.F3.5-35.F3.52, 35.F3.6-35.F3.62, 35.F3.7-35.F3.72, 35.F3.8-35.F3.82, 35.F4-35.F4.09, 35.F4.1-35.F4.12, 35.F4.2-35.F4.22, 35.F4.24, 35.F4.3-35.F4.32, 35.F4.34, 35.F4.5-35.F4.52, 35.G1-35.G1.12, 35.G1.14, 35.G2-35.G2.12, 35.G2.14, 35.G3-35.G3.12, 35.G3.14, 35.G4-35.G4.12, 35.G4.14, 35.G9, 35.H1-35.H1.09, 35.H1.1-35.H1.12, 35.H1.2-35.H1.22, 35.H1.3-35.H1.32, 35.H1.4-35.H1.42, 35.H1.5-35.H1.52, 35.H1.6-35.H1.62, 35.H1.7-35.H1.72, 35.H1.8-35.H1.82, 35.H1.A2, 35.H1.B2, 35.H2-35.H2.09, 35.H2.1-35.H2.12, 35.H2.2-35.H2.22, 35.H2.24, 35.H2.25, 35.H2.26, 35.H2.3-35.H2.32, 35.H2.34, 35.H2.5-35.H2.52, 35.H3.35.H3.09, 35.H3.1-35.H3.12, 35.H3.2-35.H3.22, 35.H3.3-35.H3.32, 35.H3.5-35.H3.52, 35.H3.6-35.H3.62, 35.H3.7-35.H3.72, 35.H3.8-35.H3.82, 35.H4-35.H4.09, 35.H4.1-35.H4.12, 35.H4.2-35.H4.22, 35.H4.3-35.H4.32, 35.H4.5-35.H4.52, 35.I, 35.I1-35.I1.11, 35.I2-35.I2.11, 35.I3-35.I3.12, 35.19, 36.2, 36.3, 36.32, 36.39, 36.39.10, 36.39.11, 36.39.12, 36.39.13, 36.39.99, 36.9, 36.91, 36.99, 36.99.00, 36.99.20, 36.99.30, 36.99.40, 36.99.99, 37.1, 37.10, 37.11, 37.12, 37.12.00-37.12.12, 37.31, 37.31.00, 37.31.10, 37.31.20, 37.31.30, 37.31.99, 37.32, 37.33, 37.33.00, 37.33.10, 37.33.11, 37.33.19, 37.33.20, 37.33.30, 37.33.99, 37.35, 37.40, 37.41, 37.42, 37.42.11, 37.42.21, 37.49

^{*} Si l'établissement suit la chirurgie cardiaque, les catégories avec le code 44, 45 et 43 sont non dissociables et doivent toutes être suivies.



Définition des classes de contamination I à IV

Document 4 SWISSNOSC SSI-module

Définition des classes de contaminations des plaies chirurgicales: propre, propre-contaminée, contaminée, et sale-infectée. V 01.10.2023

A	Une classe de contamination de la plaie est attribuée à la procédure chirurgicale. Ce numéro permet de répondre à la question du formulaire de saisie « classe de contamination »	
Classes	Les classes sont échelonnées de I à IV en fonction de la contamination du champ opératoire : du plus propre (I) au plus sale (IV)	
В	Description et critères de décision pour la classification d'une procédure chirurgicale. Pour distinguer la classe de contamination II de la classe III, il faut consulter les rapports anatomo-pathologique et opératoire, afin d'obtenir les informations nécessaires sur le statut inflammatoire et le déroulement de l'intervention	
Exemples	Liste de quelques opérations et situations	
Référence	Mangram A & al. Guideline for prevention of surgical site infection. Infect Control Hosp Epidemiol. 1999; 20: 247-278	

Α	В			
	Description	on		
Classe I =	→ L'incision ne traverse pas de tissu inflammatoire et les tractus respiratoire, digestif, génital ou urinaire ne sont pas pénétrés			
Propre		→ De plus, les incisions propres sont fermées en première intention et drainées si nécessaire par un système clos		
		cisions effectuées pour le traitement d'un traumatisme non ouvert ennent à cette classe si elles répondent aux critères ci-dessus		
		Chirurgie vasculaire		
		Prothèse de hanche et de genoux		
		Chirurgie cardiaque		
	Exemples	Opération cardiaque pour endocardite traitée pendant plusieurs semaines par antibiothérapie, sans signe d'inflammation intra opératoire, sans végétations et si la culture est négative. Voir KEY TERMS N° 32		

Α	В				
	Description	on			
Classe II =		on pénètre les tractus respiratoire, digestif , génital ou urinaire dans des ons maîtrisées et sans contamination inhabituelle			
Propre- contaminée	→ Les opérations portant sur le tractus biliaire, l'appendice, le vagin, e l'oropharynx font partie de cette classe pour autant qu'il n'y ait pas d'évidenc d'infection ou de problème technique majeur				
		Cholécystectomie pour lithiase (sans cholécystite)			
	Exemples	Chirurgie colique sans évidence d'infection et/ou sans souillure inhabituelle par le contenu intestinal. Exemple diverticulose en phase quiescente, adénocarcinome du côlon			
		Appendicectomie en l'absence d'appendicite aiguë			
		Césarienne sans rupture de la poche des eaux avant incision			

Document 4 SWISSNOSC SSI-module

Suite de la définition des classes de contamination des plaies chirurgicales

Α	В			
	Description	on		
Classe III =	→ Les incisions traversant des tissus avec inflammation aiguë non purulente sont inclues dans cette catégorie			
Contaminée	→ Opérations avec problème majeur d'asepsie (ex : massage cardiaque ouvert) ou contamination grossière par le contenu intestinal			
	→ Plaie a	ccidentelle ouverte et récente		
		Chirurgie colique avec fuite du contenu intestinal dans le champ opératoire		
		Sigmoïdectomie pour diverticulite aiguë non perforée et non abcédée		
		Cholécystectomie pour cholécystite aiguë non abcédée, avec ou sans perforation		
	Exemples	Appendicectomie pour appendicite aiguë non perforée et non abcédée		
		Césarienne avec rupture de la poche des eaux avant incision, sans signe d'infection chez la mère		
		Sternum laissé ouvert à la fin d'une opération cardiaque (=open chest treatment)		
		Présence d'endocardite lors d'opération cardiaque : voir KEY TERMS N° 32		

Α	В	В		
	Description	on		
Classe IV =	→ Cette définition suppose que les micro-organismes responsables de l'infection postopératoire étaient présents dans le champ opératoire avant l'intervention			
infectée	→ Incision	ns sur une infection existante ou un viscère perforé		
	→ Plaie tr	aumatique ancienne contenant du tissu dévitalisé		
		Laparotomie pour diverticulite perforée ou abcédée		
		Appendicectomie pour appendicite perforée ou abcédée		
		Cholécystectomie pour vésicule abcédée (empyème vésiculaire)		
		Césarienne chez une parturiente (avec ou sans rupture de la poche des eaux avant l'incision) présentant :		
	Exemples	 au moins un des signes d'infection suivants sans autre cause établie : fièvre >38°C, leucocytose, augmentation de la CRP ET liquide amniotique trouble et/ou malodorant OU culture positive d'un prélèvement peropératoire du liquide amniotique 		
		Présence d'endocardite los d'opération cardiaque avec abcès intra opératoire. Voir KEY TERMS N° 32		



Liste et codes des antibiotiques et antifongiques

Document 5 SWISSNOSC SSI-module

Liste et codes des antibiotiques et antifongiques classés par familles et présentés par leur nom générique et commercial. V.01.10.2018

		Les antibiotiques et les antifongiques sont classés par famille : β lactames, Aminoglycosides, Quinolones, Macrolides, Glycopeptides, Sulfamidés, Autres, Antifongiques ; et par groupe
	Α	Un code est attribué aux substances administrées. Ce numéro permet de répondre aux 3 questions du formulaire de saisie « type d'antibiotique 1, 2, 3 »
B Présentation des substances selon leur nom générique		Présentation des substances selon leur nom générique
C Présentation des substances selon leur nom commercial		Présentation des substances selon leur nom commercial

Α	В	С				
Code Nom générique		Exemples de noms commerciaux				

βlactames					
	Pénicillines				
10 Amoxicilline		CLAMOXYL, AMOXICILLIN-, AMOXI-MEPHA, AZILLIN, SUPRAMOX			
11	Flucloxacilline	FLOXAPEN			
12	Pénicilline	PENICILLINE, OSPEN, STABICILLIN			
13	Pipéracilline	PIPRIL (hors commerce en Suisse)			
	Pénicillines avec inhibiteur	s des βlactamases			
20	Amoxicilline + Clavulanate	AUGMENTIN, CO-AMOXI-MEPHA, CO-AMOXICILLIN-, AZICLAV, CLAVAMOX			
21	Piperacilline + Tazobactam	TAZOBAC, PIPERAZILIN / TAZOBACTAM-TEVA			
22	Ticarcilline + Clavulanate	TIMENTEN (hors commerce en Suisse)			
	Céphalosporines				
30	Céfazoline	KEFZOL, CEFAZOLIN-SANDOZ			
31	Céfépime	CEFEPIM-ORPHA			
32	Céfetamet	GLOBOCEF (hors commerce en Suisse)			
33	Céfoxitine	MEFOXITIN (hors commerce en Suisse)			
34	Ceftazidime FORTAM				
35	Ceftriaxone	ROCEPHINE, CEFTRIAXONE-SANDOZ			
36	Céfuroxime	ZINACEF / ZINAT, CEFURIM ECO, CEFUROXIM-			
37	Cefpodoxime	PODOMEXEF, ORELOX, CEFPODOXIM-SANDOZ			
38	Céfaclor	CECLOR/CECLOR RETARD			
39	Céfixime	CEPHORAL			
390	Ceftobiprole	ZEVTERA			
3901	Cefamandole	MANDOKEF			
	Monobactames				
391	Aztreonam	AZACTAM			
	Carbapénèmes				
40 Imipénème TIENAM		TIENAM			
41 Méropénème MERONEM		MERONEM			
42 Ertapénème		INVANZ			
	A	minoglycosides			
50	Amikacine	AMIKIN			
51	Gentamycine	GARAMYCINE			
		NETROMYCINE (hors commerce en Suisse)			
53	Tobramycine	OBRACIN			

Document 5 SWISSNOSC SSI-module

Α	В	С			
Code	Nom générique	Exemples de noms commerciaux			
	Quinolones				
60	Ciprofloxacine	CIPROXINE, CIP ECO, CIPROFLOX, CIPROFLOXACIN			
61	Norfloxacine	NOROXINE, NORFLOCIN-MEPHA, NORSOL, NORFLOXACIN			
62	Ofloxacine	TARIVID			
63	Lévofloxacine	TAVANIC			
64	Moxifloxacine	AVALOX			
65	Loméfloxacine	MAXAQUIN			
		Macrolides			
70	Clarithromycine	KLACID/KLACIPED, CLAMYCIN, CLARITHROCIN, CLARITHROMYCIN			
71	Erythromycine	ERYTHROCIN, ERIOS			
72	Azithromycine	ZITHROMAX			
		Glycopeptides			
80	Teicoplanine	TARGOCID			
81	Vancomycine	VANCOCIN, VANCOMYCIN SANDOZ			
		Sulfamidés			
90	Cotrimoxazole	BACTRIM, COTRIM, CO-TRIMOXAZOLE HELVEPHARM,			
90	Cottimoxazole	GROPRIM, ESCOPRIM, LAGATRIM, NOPIL			
		Autres			
100	Doxycycline	VIBRAMYCIN / VIBRAVENEUSE, DOXYCLIN, DOXYCYCLIN CIMEX, DOXYLAG, DOXYSOL, GRODOXIN, RUDOCYCLINE, SUPRACYCLIN, TASMACYCLIN AKNE, ZADORINE			
101	Chloramphénicol	Non commercialisé en Suisse pour adm. systémique			
102	Clindamycine	DALACIN C, CLINDAMYCIN SPIRIG			
103	Métronidazole	FLAGYL, ARILIN, METROLAG, METRONIDAZOL			
104	Rifampicine	RIMACTAN, RIFAMPICIN RIFATER, RIFINAH, RIMACTAZID, RIMSTAR (= préparations composées, contenant de la Rifampicine)			
105	Thiamphénicole	URFAMYCINE (hors commerce en Suisse)			
106	Acide Fusidique	FUCIDINE, FUCITHALMIC, FUCICORT			
107	Minocycline	AKNORAL, MINAC, MINOCIN ACNE, MINOCYCLIN			
108	Nitrofurantoine	UVAMIN, FURADANTINE			
109	Linezolid	ZYVOXID			
1091	Tigecycline	TYGACIL			
1092	Daptomycine	CUBICINE			
1093	Ornidazol	TIBERAL			
		Antifongiques			
110	Fluconazole	DIFLUCAN, FLUCAZOL, FLUCONAX, FLUCONAZOL, FLUNIZOL			
1101	Itraconazole	SPORANOX, ITRACONAZOL			
1102	Voriconazole	VFEND			
111	Amphotéricine B	FUNGIZONE / AMBISOME			
112	Echinocandin	CANCIDAS, ECALTA, MYCAMINE			
120		Autre substance non définie précédemment			

Document 5 SWISSNOSC SSI-module

Liste et codes des antibiotiques les plus fréquemment utilisés, par ordre alphabétique et nom commercial

Code	A – I	Code	K-Z
107	AKNORAL	30	KEFZOL
111	AMBISOME	70	KLACID
50	AMIKIN	70	KLACIPED
10	AMOXICILLIN-,	3901	MANDOKEF
10	AMOXI-MEPHA	65	MAXAQUIN
20	AUGMENTIN	41	MERONEM
64	AVALOX	103	METRONIDAZOL
391	AZACTAM	107	MINAC
20	AZICLAV	107	MINOCYCLIN
90	BACTRIM	112	MYCAMINE
112	CANCIDAS	52	NETROMYCINE
38	CECLOR	61	NORFLOCIN-MEPHA
38	CECLOR RETARD	61	NORFLOXACIN
30	CEFAZOLIN-SANDOZ	61	NOROXINE
31	CEFEPIM-ORPHA	53	OBRACIN
37	CEFPODOXIM-SANDOZ	37	ORELOX
35	CEFTRIAXONE-SANDOZ	12	OSPEN
36	CEFURIM ECO	12	PENICILLINE
36	CEFUROXIM-	21	PIPERAZILIN
39	CEPHORAL	13	PIPRIL
60	CIP ECO	37	PODOMEXEF
60	CIPROFLOXACIN	104	RIFAMPICIN
60	CIPROXINE	104	RIMACTAN
10	CLAMOXYL	35	ROCEPHINE
70	CLARITHROCIN	1101	SPORANOX
20	CLAVAMOX	100	SUPRACYCLIN
102	CLINDAMYCIN SPIRIG	10	SUPRAMOX
20	CO-AMOXI-MEPHA	80	TARGOCID
90	COTRIM	62	TARIVID
90	CO-TRIMOXAZOLE HELVEPHARM	63	TAVANIC
1092	CUBICINE	21	TAZOBAC
102	DALACIN C	21	TAZOBACTAM-TEVA
110	DIFLUCAN	1093	TIBERAL
100	DOXYCLIN	40	TIENAM
112	ECALTA	1091	TYGACIL
71	ERYTHROCIN	108	UVAMIN
103	FLAGYL	81	VANCOCIN
11	FLOXAPEN	81	VANCOMYCIN SANDOZ
110	FLUCONAX	1102	VFEND
110	FLUCONAZOL	100	VIBRAMYCIN
34	FORTAM	100	VIBRAVENEUSE
106	FUCIDINE	390	ZEVTERA
111	FUNGIZONE	36	ZINACEF
108	FURADANTINE	36	ZINAT
51	GARAMYCINE	72	ZITHROMAX
42	INVANZ	109	ZYVOXID
1101	ITRACONAZOL		



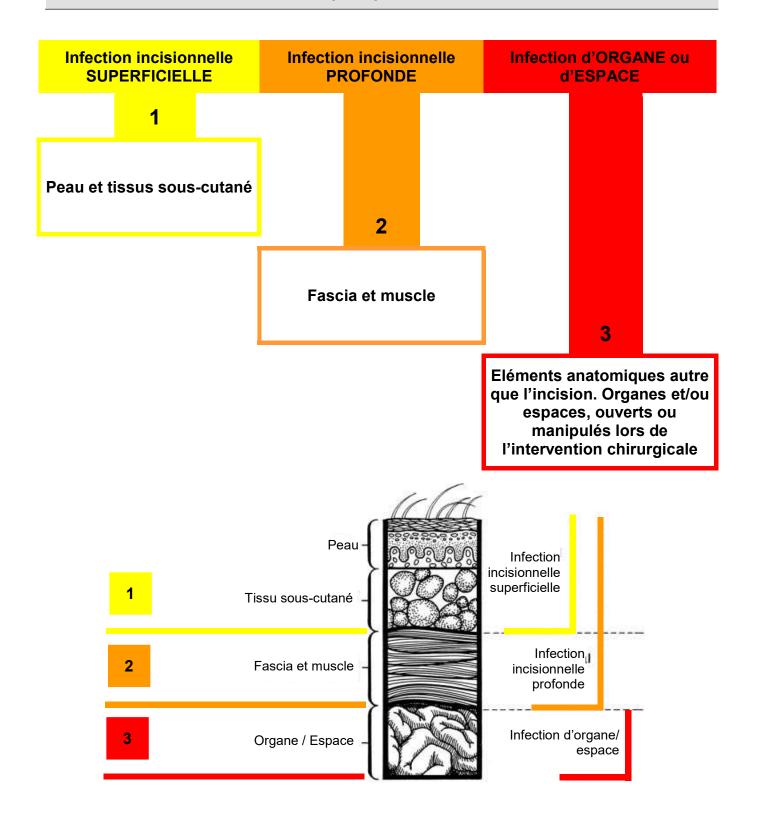
Type d'infection du site chirurgical

Document 6 SWISSNOSC SSI-module

Classification des infections du site chirurgical, par type

Horan TC et al. CDC definitions of nosocomial surgical site infections, Référence 1992: a modification of CDC definitions of surgical wound infections. Infect Control Hosp Epidemiol 1992; 13: 606-8

Les infections du site chirurgical sont classées en 3 catégories selon les plans anatomiques qu'elles touchent





Critères de diagnostic des infections du site chirurgical

Document 7 SWISSNOSC SSI-module

Critères de diagnostic des infections du site chirurgical selon le Centers for Disease Control and Prevention.

Version du 01.10.2023

Référence			Horan TC et al. CDC definitions of nosocomial surgical site infections, 1992: a modification of CDC definitions of surgical wound infections. Infect Control Hosp Epidemiol 1992; 13: 606-8								
3			Ces critères sont composés de 3 paramètres (A, B, C)								
Α	В	C Le	Le diagnostic d'infection est posé si présence des critères A+B ou A+C ou A+B+C								
CRITERE A			Infection survenant dans les 30 jours postopératoires (ou jusqu'à 90 jours pour la chirurgie avec implant (orthopédique, cardiaque ou du rachis) et la chirurgie vasculaire)								
CRI	TERES	B AU	AU MOINS 1 DES 3 CRITÈRES CI-DESSOUS pour chacun des 3 types d'infection Superficielle Profonde Organe/Espac								
Infection incisionnelle SUPERFICIELLE			Infection incisionnelle PROFONDE				Infection d'ORGANE ou d'ESPACE* ! voir note de bas de page				
1	l'incisio	n superf	rulent provenant de icielle, confirmé ou non microbiologique positif	1	Ecoulement purulent provenant de l'incision profonde mais pas du compartiment organe/espace			Ecoulement purulent à partir d'un drain placé dans le compartiment organe/espace			
	Culture# positive obtenue de façon				Déhiscence spontanée de l'incision profonde OU réouverture délibérée par le chirurgien :				Culture# positive (prélèvement aseptique		
2		rovenant de l'incision superficielle			SI	>38°C	П	2	à partir d'un liquide ou de tissu provenar d'un compartiment organe/espace		
					OU	Douleurs locales ou douleurs à la palpation					
					SAUF	si culture négative	П				
3	Au moins UN des signes suivants :			Abcès, ou autre évidence d'infection				Abcès, ou autre évidence d'infection du			
	\rightarrow do	uleurs	→ tuméfaction		de l'incision profonde, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique,				compartiment organe/espace, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique, ou		
	→ ro	ugeur	→ chaleur	3				3			
	ET réou	verture	erture délibérée par le chirurgien a culture est négative		ou lors	d'un examen clinique ou d'une ure invasive			lors d'un examen clinique ou d'une procédure invasive		

^{*}La méthode d'identification de micro-organisme(s) à l'aide d'une méthode ou d'un test autre que la culture est admise (KT 45).

*Voir ci-après les critères spécifiques pour les endométrites après césarienne, endocardites après chirurgie cardiaque et les infections associées à une prothèse orthopédique.

Document 7 SWISSNOSC SSI-module

Nota bene:

- **A.** Culture positive obtenue de façon aseptique. Il s'agit d'une culture à partir d'un prélèvement effectué de manière à prévenir l'introduction d'organismes des tissus avoisinants dans l'échantillon collecté.
- **B.** Un abcès d'un seul point de suture (« stitch abcess »), c'est-à-dire une inflammation minime et un écoulement limité au point de pénétration de la suture n'est **pas** considéré comme une infection du site chirurgical dans le système NNIS et de Swissnoso.
- C. Une dermo-hypodermite isolée ne suffit pas à poser le diagnostic d'infection incisionnelle superficielle.
- D. Une fuite ou un lâchage de suture anastomotique, visualisés lors d'un examen radiologique ou lors d'une réintervention, correspondent à une infection d'organe/espace même si les autres critères d'une infection ne sont pas (encore) atteints.
- E. Les **endométrites** et les **endocardites** après chirurgie sont considérées comme des infections **d'organe/espace** si elles répondent aux critères spécifiques. Voir tableau des critères spécifiques, pages suivantes.

Document 7 SWISSNOSC SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE /ESPACE pour ENDOMÉTRITE après césarienne

A partir du 01.10.2013

ENDOMETRITE (= ORGANE / ESPACE)

L'endométrite doit remplir AU MOINS 1 des 2 des critères suivants

CRITERE 1

Culture positive à partir d'un liquide (y compris le liquide amniotique) ou du tissu de l'endomètre obtenu durant une procédure invasive ou par biopsie

CRITERE 2

La patiente présente AU MOINS 2 des signes ou symptômes suivants:

- → Fièvre (> 38 °C)
- → Douleurs abdominales (sans autre cause connue)
- → Sensibilité de l'utérus (sans autre cause connue)
- → Ecoulement purulent de l'utérus (sans autre cause connue)

NB

Pas d'endométrite secondaire à la césarienne si le liquide amniotique était déjà infecté au moment de l'intervention ou si la rupture de la poche des eaux était survenue plus de 48 heures avant l'intervention

En cas d'endométrite, saisir des critères dans la base de données online selon le **KEY TERM 11**.



Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE/ESPACE pour ENDOCARDITE après chirurgie cardiaque

A partir du 01.10.2013

ENDOCARDITE (= ORGANE / ESPACE)								
L'endocardite doit remplir AU MOINS 1 des 2 des critères suivants								
CRITERE 1 Organismes cultivés à partir d'une valve ou de végétations								
	2A Le patient présente AU MOINS 2 des signes ou symptômes suivants:							
CRITERE 2	 → Fièvre (> 38 °C) → Apparition ou modification d'un souffle cardiaque (sans autre cause connue) → Phénomène embolique (sans autre cause connue), y compris les lésions hémorragiques palmo-plantaires de Janeway → Manifestations cutanées sauf si autre cause connue. Ex. pétéchies, nodosités douloureuses au niveau de la pulpe des doigts ou des orteils (Osler), hémorragies filiformes → Insuffisance cardiaque (sans autre cause connue) → trouble de la conduction (sans autre cause connue) 							
	2 B <u>ET AU MOINS</u> 1 des éléments suivants :							
	 → Organismes cultivés à partir de ≥ 2 paires d'hémocultures# → Organismes visualisés à la coloration de Gram de la valve si la culture est négative ou pas effectuée → Végétations observées sur la valve lors d'une procédure invasive ou une autopsie → Tests de laboratoires positifs effectués sur un échantillon de sang ou d'urine (ex. test antigénique pour H. influenzae, S. pneumoniae ou streptocoques du groupe B) → Evidence d'une nouvelle végétation visualisée lors d'une échocardiographie 							
	2 C <u>ET</u> le médecin instaure un traitement antibiotique approprié (si le diagnostic est fait ante mortem)							
NB : le critère	2 est rempli si présence d'au moins 2 points en 2A et d'au moins 1 point en 2B ainsi que du point 2C.							

^{*}On entend par hémoculture un prélèvement de sang mis en culture qu'il soit réparti en une ou plusieurs bouteilles. Si p. ex. un staphylocoque doré est présent dans 3 hémocultures, mais seulement 1x ou 2x dans chacune des paires, les 3 hémocultures sont considérées comme positives. Si 2 bouteilles de la même paire sont positives = 1 hémoculture positive.

En cas d'endocardite, saisir des critères dans la base de données online selon le KEY TERM 11.



Critères spécifiques de diagnostic d'infection ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE

A partir du 01.10.2014

INFECTION ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE (hanche ou genou) (=ORGANE / ESPACE)

L'infection de l'articulation péri-prothétique ou des bourses séreuses doit remplir AU MOINS 1 des 3 des critères suivants

CRITERE 1

Au moins **deux cultures positives** pour le même micro-organisme[#] obtenues **à partir de prélèvements péri- prothétiques** (liquide ou tissu)

CRITERE 2

Présence d'une fistule§ ou d'une communication entre la cavité articulaire et les tissus avoisinants

Présence d'AU MOINS 3 des critères mineurs suivants:

CRITERE 3

- → Protéine C Réactive élevée (CRP >100 mg/L) <u>OU</u>* vitesse de sédimentation élevée (ESR >30 mm/h)
- → Leucocytes >10'000 cellules/µL dans le liquide synovial <u>OU</u> bandelette[®] positive (Estérase leucocytaire) avec 2 croix (++) ou plus de leucocytes
- → Polynucléaires neutrophiles** dans le liquide synovial (>90%)
- → Analyse histologique du tissu péri-prothétique avec >5 neutrophiles (par champ à fort grossissement 400x)
- → Une seule culture positive obtenue à partir d'un prélèvement péri-prothétique (liquide ou tissu)

[#] Identique pour le genre et l'espèce mais pas nécessairement pour l'antibiogramme

[§] Une fistule est définie comme une ouverture ou un canal étroit sous la peau qui peut s'étendre dans n'importe quelle direction à travers les tissus mous et créant un espace mort dans lequel un abcès peut potentiellement se former

^{*} Afin de mieux répondre aux pratiques médicales suisses, le « et » présent dans les critères américains du CDC a été remplacé par « ou ».

[&] Appelée également « stick ou stick urinaire », cette bandelette réagit à la présence de l'estérase, enzyme contenu par les leucocytes

^{**} Si le type de polynucléaires n'est pas spécifié, considérer les polynucléaires totaux (les neutrophiles étant largement prédominants dans la répartition des polynucléaires)



Liste et codes des micro-organismes



Liste et codes des micro-organismes classés par groupe Version du 01.10.2022

Α	Un code est attribué aux micro-organismes responsables de l'infection du site opératoire. Ce numéro permet de répondre aux 3 questions du formulaire de saisie « pathogène 1, 2, 3 » des données sur l'infection
	l es germes sont classés nar groupe selon leurs caractéristiques : hactéries Gram

Les germes sont classés **par groupe selon leurs caractéristiques** : bactéries Gram négatif, bactéries Gram positif, bactéries anaérobes, champignons, et autre

Α	В							
Code	Micro-organismes							
Bactéries GRAM-POSITIF (aérobes et facultatives)								
1	Staphyloccocus aureus sensible à la méticilline							
2	Staphyloccocus aureus résistant à la méticilline (MRSA)							
3	Staphylococcus coag neg (exemple : Staphylococcus epidermidis)							
4	Streptococcus pneumoniae (Pneumocoque)							
5X1	Enterococcus faecium sensible à la vancomycine							
5X2	Enterococcus faecalis et autres entérocoques sensibles à la vancomycine							
5X3	Entérocoques faecalis, faecium et autres entérocoques, résistants à la vancomycine (VRE)							
6	Streptococcus alpha hémolytique (mitis, milleri, oralis, constellatus, anginosus, sanguis, millieri, equinus, gordonii, parasanguis, salivarius)							
7	Streptococcus pyogenes (Streptocoque bêta hémolytique du groupe A)							
8	Streptococcus agalactiae (Streptocoque bêta hémolytique du groupe B)							
9	Autres Streptocoques du groupe C, groupe D, gemella (bovis), etc.)							
10	Bacillus sp							
11	Corynebacterium sp							
12	Listeria monocytogenes							
13	Autres (exemples : Brevibacterium, microcoques, Abiotrophia, Granulicatella adjacens							
	Bactéries GRAM-NEGATIF							
21	Escherichia coli							
211	Escherichia coli productrice de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL ^{1,3})							
2111	Escherichia coli productrice de carbapénèmase (EPC ^{2,3})							
22	Klebsiella pneumoniae, oxytoca, variicola							
221	Klebsiella sp. productrice de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL)							
2211	Klebsiella sp. productrice de carbapénèmase (EPC)							
23	Proteus mirabilis, vulgaris							
231	Proteus sp. producteur de carbapénèmase (EPC)							
2311	Proteus sp. producteur de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL)							
24	Serratia marcescens							
241	Serratia marcescens producteur de carbapénèmase (EPC)							
2411	Serratia marcescens producteur de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL)							
25	Enterobacter aerogenes / cloacae							
251	Enterobacter aerogenes / cloacae producteur de carbapénèmase (EPC)							
2511	Enterobacter sp. producteur de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL)							

Document 8 SWISSNOSC SSI-module

Suite de la liste et codes des micro-organismes classés par groupe

Α	B							
Code	Micro-organismes							
Bactéries GRAM-NEGATIF, suite de la liste								
26	Autres Enterobacteriaceae (Citrobacter sp, Campylobacter, Morganella, Hafnia alvei)							
261	Autres Enterobacteriaceae producteur de carbapénèmase (EPC)							
2611	Autres Enterobacteriaceae producteur de bêta-lactamase à spectre élargi (ESBL)							
27	Pseudomonas aeruginosa							
28	Pseudomonas non aeruginosa							
29	Acinetobacter sp							
30	Neisseria gonorrhoeae							
31	Haemophilus influenzae et autres Haemophilus							
32	Stenotrophomonas maltophilia (Xanthomonas)							
33	Autres (exemples : Moraxella, Pasteurella, Burkholderia, Agrobacterium, etc.)							
34	Neisseria meningitidis							
35	Salmonella sp							
	Bactéries ANAEROBES							
41	Cutibacterium acnes (Propionibacterium acnes)							
42	Clostridium perfringens							
43	Clostridium species							
44	Peptostreptococcus sp							
45	Prevotella sp							
46	Bacteroïdes fragilis ou autres Bacteroïdes							
47	Fusobacterium							
48	Actinomyces							
49	Veillonellae							
50	Autres anaérobes (ex. Eubacterium sp, Gemella morbillorum, Eggerthella lenta)							
	AUTRES Bactéries							
991	Flore digestive sans autre précision							
992	Flore cutanée sans autre précision							
CHAMPIGNONS								
51	Candida albicans							
52	Candida glabrata (Torulopsis glabrata)							
53	3 Autres Candida species							
54	Cryptococcus neoformans							
55	Autres							
60	Bactéries/champignons difficiles à classer							

¹ ESBL : bactéries productrices de bêta-lactamase à spectre élargi résistantes à toutes les pénicillines, les céphalosporines y compris celles de la 3^{ème} génération (exemple Ceftazidime) et à l'Aztreonam.

² Certaines Entérobactéries (*E. Coli, Klebsiella, Proteus, Serratia, Enterobacter* et autres Enterobacteriaceae) produisent des enzymes (carbapénèmases) qui inactivent les carbapénèmes (imipénème, méronème, ertapénème). D'autres mécanismes induisant une résistance aux carbapénèmes existent. Ne sont concernés par ce code (EPC) que les bactéries productrices de carbapénèmases.

³ Si une bactérie présente deux caractéristiques de résistance: ESBL et EPC, recenser uniquement la résistance liée à la production de carbapénèmase (EPC).



Généralités sur l'entretien téléphonique standardisé



Généralités sur l'entretien téléphonique standardisé

Comment se présenter au patient ?

Il est important lors de la prise de contact avec le patient de lui préciser qu'il s'agit d'une enquête effectuée en accord avec son chirurgien et l'hôpital pour des raisons de contrôle de la qualité des soins. Si le patient ne parle pas votre langue ou éventuellement l'anglais, vous pouvez essayer de vous entretenir avec un membre de sa famille. S'il n'est pas possible de directement communiquer avec le patient ou sa famille, et seulement dans ces situations, un téléphone avec le médecin traitant ou le chirurgien est accepté et valide.

Présentation standardisée

Voici un exemple de texte standardisé que vous pouvez utiliser :

- Je m'appelle (nom et prénom) et suis l'infirmier(e) responsable de l'hygiène hospitalière à l'hôpital X (ou l'infirmier(e) chargée de cette enquête)
- Vous avez dû recevoir une information écrite lors de votre hospitalisation du mois X de cette année concernant ce contact téléphonique.
- Dans le cadre de l'amélioration de la qualité dans notre établissement et en accord avec le chirurgien qui vous a opéré, le Dr X, je suis chargé(e) de prendre de vos nouvelles après l'intervention chirurgicale que vous avez subie.
- Ou vous avez répondu récemment au questionnaire digital envoyé par SMS/email dont nous avons pris connaissance et nous voudrions obtenir des informations complémentaires au sujet de votre convalescence après votre opération.
- Etes-vous d'accord de répondre à quelques questions ? Cette démarche ne prend que quelques minutes.

Enchaîner avec le formulaire pour l'entretien téléphonique.

Prérequis

Les éléments particuliers ou suspects qui se sont déroulés lors du séjour hospitalier ou en cas de réhospitalisation doivent être connus au moment du téléphone standardisé afin d'orienter d'éventuelles questions additionnelles. Il est également recommandé de prendre connaissance des réponses positives du questionnaire digital FFU avant de procéder au téléphone standardisé. Les formulaires doivent être complétés intégralement. Le nombre de tentatives d'appel (minimum 5 y compris s'il s'agit d'un téléphone après la réception d'un questionnaire digital FFU positif) est recensé sur le document,

Fenêtre temporelle

Afin d'obtenir une information fiable, les entretiens téléphoniques doivent être menés dans des délais raisonnables, soit au plus tard au 45-50ème jours pour le suivi à 1 mois et au 120ème jour pour le suivi à 90 jours.

Si vous avez choisi l'option du suivi automatique digital et qu'un questionnaire FFU nécessite une investigation supplémentaire (réponses contenant des éléments de suspicion), le téléphone standardisé doit se faire, si possible, dans les fenêtres temporelles décrites ci-dessus.



Attitude en cas de suspicion d'infection

Voir la méthode détaillée à adopter en cas de suspicion d'infection dans le chapitre sur la méthode de surveillance aux sections Surveillance active de l'évolution des patients après la sortie (PDS) et Détection des cas d'infection et supervision. A des fins de traçabilité, la date et le résultat de la discussion, ainsi que le visa du médecin superviseur ou de la personne responsable sont apposés sur le CRF ou saisis électroniquement (base de données Online, autre fichier local).

Archivage

Le rapport d'entretien téléphonique (document N° 9) dûment rempli est archivé avec le cas. Ce document est disponible et archivable en version électronique.



Formulaire pour l'entretien téléphonique standardisé



Formulaire pour l'entretien téléphonique standardisé ☐ 1 mois ☐ 90 jours Version du 01.10.2022

NB : pour les cas de chirurgie orthopédique (211, 212), seules les questions en bleu (1, 2, 6 et 7) sont à poser. Pour tous les autres types de chirurgies, toutes les questions (1 à 7) doivent être posées.

_	minimum 5 tatives d'appel	1 / / 2 / /	5 / /		1 1	10 / /	Date de l'interview :					
Nor	3 / / 6 / / 9 / / 12 / /											
Rer	Renseignements obtenus par :											
Sta	☐ interview effectué Statut de l'interview ☐ refuse l'interview ou ne peut pas répondre ☐ perdu de vue ☐ patient décédé ☐ autre :											
1. Votre convalescence après l'opération du à l'hôpital de s'est-elle bien passée?												
	☐ très bien ☐ plutôt bien ☐ pas très bien ou mal											
	Commentaires :											
2. Avez-vous été réhospitalisé/réopéré entre temps? non (si non passer à question 3. Chirurg orthopédique : passer à la question 6)												
	oui, préciser :				1							
	Où et quand? :											
	Pour un problème	en relation	avec votre opé	ratior	າ ?							
3.	Avez-vous revu v						s consulté un service					
	oui, préciser :				non (s	si non passer à d	question 4)					
	Qui, où et quand?											
	Pour quels motifs ?											
	 □ uniquement pour ôter les points au moment prévu □ pour un ou des rendez-vous de contrôle habituels □ pour des problèmes en relation avec l'opération ou la cicatrisation 											
	pour des problèmes inhabituels, mais sans relation avec l'opération ou la cicatrisation											

Document 9 SWISSNOSC SSI-module

4.	Avez-vous ressenti ou mesuré de la fièvre après votre sortie de l'hôpital ?									
	□ oui, préciser combien : □ non (si non passer à question 5)									
	sans qu'il soit nécessaire de consulter mon médecin et probablement sans relation avec mon opération									
	peut-être en relation avec mon opération (douleurs, rougeur, écoulement local), mais je n'ai pas (encore) consulté mon médecin									
	sans relation avec mon opération selon mon médecin									
	en relation avec mon opération selon mon médecin									
	Commentaires :									
5.	Avez- vous constaté un écoulement de liquide ou de pus par la cicatrice de votre opération ou avez-vous remarqué une rougeur, une chaleur, une tuméfaction ou des douleurs à ce niveau qui vous ont semblé anormales ?									
	Rougeur	Chaleur		Tuméfaction	Douleur	•				
	🗌 oui 🗌 non	☐ oui ☐ non		🗌 oui 🗌 non	☐ oui [non				
	Ecoulement de liquide o	u de pus	Si oui, préciser la nature de l'écoulement :							
	Description des signes cliniques :									
6.	Avez-vous reçu des antibiotiques depuis votre sortie de l'hôpital ?									
	non ne sait pas									
	oui, mais pour une maladie sans aucune relation avec mon opération									
	oui, pour soigner un problème en relation, ou peut-être en relation avec mon opération Si oui, préciser :									
	Commentaires :									
7.	Etes-vous d'accord que	nous contactio	ns votr	e médecin ?	□ oui	non				

Conserver le rapport de l'entretien téléphonique avec le CRF (version papier ou électronique)